

REVUE SPIRITE



JOURNAL

ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

26^e ANNÉE

N^o 11

NOVEMBRE 1883.

AVIS

UNE FOIS POUR TOUTES, nous prévenons les lecteurs de la *Revue* qui ont eu connaissance des attaques peu bienveillantes de certaines personnes (se disant cependant spirites), que nous ne répondrons à aucune médisance, à aucune calomnie.

On peut imaginer les faits et les chiffres les plus invraisemblables, notre Société ne suivra personne dans cette voie anti-fraternelle.

Du reste, elle est seule responsable de ce qui lui a été légué par M. et Mme Allan Kardec, et n'a de compte à rendre à qui que ce soit.

Instituée pour propager le spiritisme, elle travaillera librement, sagement, n'ayant que cet objectif : Le bien de la cause.

Pour le Comité de surveillance, A. VAUTIER.

Nous rappelons à nos lecteurs que la réunion annuelle de la Toussaint aura lieu à 2 heures précises, le jeudi 1^{er} novembre, au siège social de la Société fondée par Allan Kardec, 5, rue des Petits-Champs. Nous y convions nos amis.

Avis. — Nos lecteurs sont prévenus que notre librairie envoie désormais franco, tous les ouvrages de son fonds et les œuvres éditées par toutes les librairies parisiennes, livres, musique, et catalogues.

Exception est faite pour les pays en dehors de l'Union postale.

La librairie fait les abonnements aux journaux et revues.

Tout emballage en caisse se fait aux frais du destinataire.

L'administration de la *Revue Spirite* prie nos lecteurs de se réabonner avant le 1^{er} janvier 1884, par un mandat-poste à l'ordre de M. Leymarie; ils faciliteront l'expédition des écritures. L'abonnement continue sauf avis con-

traire. *L'année commencée est due entière.* Les bureaux de poste prennent les abonnements sans augmentation de prix.

Nous prions les personnes qui pourraient disposer de vieux vêtements en faveur de nos frères malheureux, soit pour femme, homme ou enfant, de vouloir bien nous les adresser, 5, rue des Petits-Champs. Ce serait une bonne œuvre.

APPEL AUX SPIRITES

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

Médium : M. VIGNON.

« *Hors la charité point de salut !* » Spirites et spiritualistes de tous rangs, de toutes classes, de toutes opinions, vous tous, qui que vous soyez, qui savez être sur terre pour une toute autre destinée que celle d'y vivre le plus égoïstement possible, je viens m'adresser à vous, car vous avez tous à vous amender.

Comprenez-vous bien toute l'étendue de votre devise ? La dédaigneriez-vous quand partout naissent la discorde et la division ? Etes-vous ou n'êtes-vous pas ? Croyez-vous ou ne croyez-vous pas ? Répondez. Si vous avez la certitude que le spiritisme doit accomplir la loi et non la détruire, unir et non pas désunir, que n'agissez-vous en conséquence ?

Je déplore que votre maxime, toute divine, soit pour vous une lettre morte, une vaine formule ; je déplore vous voir rester une preuve vivante que la doctrine, malgré son autorité scientifique, philosophique, morale et religieuse, est aussi impuissante à vous rendre meilleurs que le christianisme auquel elle doit servir de sanction amélioratrice.

Le spiritisme, par sa philosophie rationnelle et consolante, doit être plus pratique que spéculatif. Or, si vous êtes unis de principes, si vous reconnaissez tous l'existence du principe divin des individualités et de leur immortalité, ne devez-vous pas mettre vos actes d'accord avec ces principes et conformer vos actions à votre croyance ? Que faites-vous donc des applications morales de cette croyance, contenues dans l'amour universel et la solidarité fraternelle ?

Que ceux qui entendent m'écoutent, que ceux qui aiment la vérité commencent à se supporter entre eux. Ne savez-vous pas que

l'amour se traduit par la fraternité et la concorde, que la charité ne consiste pas seulement dans l'aide matérielle et spirituelle, mais aussi dans *l'indulgence*, le *pardon des offenses*, la *réconciliation*? Soyez aimants sans égoïsme, charitables sans orgueil, cherchez enfin ce qui unit, évitez ce qui divise!

Vous savez tout cela, direz-vous; que ne le pratiquez-vous? Que vous soyez divisés sur quelques points de doctrine, sur des questions de forme et de détails, je le comprends: tous les hommes, hélas! n'ont pas le même degré de savoir, puisqu'ils n'ont pas également dépouillé le *vieil homme*, c'est-à-dire celui des rangs inférieurs; mais pourquoi votre oubli dédaigneux de L'UNITÉ MORALE? Sans elle, quelle force, quel pouvoir possédez-vous? Où seront *vo*
tre voie, votre *vérité*, votre *vie*? Que pouvez-vous sans *Celui* qui remplit tout de la vie éternelle?

Vous qui croyez vraiment à l'*Esprit de vérité*, ouvrez votre œil intérieur sur le monde spirituel, soyez *doux* et *humblés* de cœur; croyez-moi, léger sera votre fardeau et vous aurez d'immenses consolations dans vos afflictions; surtout, prenez toujours pour guide ce criterium de justice: « *vouloir pour les autres ce que vous voulez pour vous-même* »; accordez-leur toute bienveillance, toute indulgence, tout *pardon*; ah! je prononce le grand mot, et PARDONNER est une vertu à laquelle le *vieil homme* trop souvent se refuse.

Le spiritisme, dont les enseignements sont pourtant si répandus, ne vous en dit pas assez, étant la science de l'infini, mais il vous en dit assez cependant pour vous inciter au bien et à la pratique de vos devoirs; mais vous préférez prendre *fait* et *cause* pour ou contre la *personnalité corporelle*, ou seulement *fluidique du Christ* que vous devriez chercher à imiter, au lieu de faire si bon marché de ses enseignements.

Ah! je vous en prie, descendez en vous-même, dans cette conscience, ce réflecteur du pèrisprit qui s'assimile et s'approprie vos pensées et vos actes, et voyez si vous êtes immaculés. Non, eh bien! croyez-moi, s'il est doux, entre véritables amis, de se dire: « Restons amis », combien n'est-il pas plus doux et plus méritoire de se dire *entre adversaires*: « SOYONS AMIS ». Mettez une bonne fois vos principes au-dessus de vos mesquineries personnelles; agissez chacun dans votre milieu, mais reliés ensemble, unis de cœur et d'esprit. Que L'UNION des spirites ne soit pas un vain mot. Ah! je sais, le sot respect humain, la crainte de sacrifier aux intérêts sociaux de sa chère personne, à sa situation dans le monde,

tout cela entrave bien des généreux élans ; mais, sachez-le encore, les intérêts matériels ne sauraient prévaloir sur les intérêts spirituels, et qui voudrait se servir de la doctrine des Esprits pour édifier sa *position sociale*, bâtirait sur le sable et s'y engloutirait.

Spirites divisés, quelle que soit la gravité de vos griefs réciproques, le meilleur témoignage que vous puissiez donner de votre dévouement à la cause sainte, c'est d'oublier vos torts, vos rancunes, vos récriminations ; c'est de faire amende honorable même quand la raison serait de votre côté : avec bonne intention, cette marque d'humilité ne peut vous humilier ; si vous le croyez, ne la donnez pas : vous n'êtes pas spirites. *Ceux qui restent divisés ont tort, ceux qui s'unissent ont raison* : ayez donc TOUS RAISON ! Ne dites-pas : « *Je ne pardonne pas.* » Car la justice divine, malgré sa paternelle bonté, vous atteindrait. Venez, présentez-vous, que *tout cœur éloigné donne son mot, son OUI*, le jour de la Toussaint, à la réunion annuelle de deux heures, qu'aimaient à présider M. et madame Allan Kardec ; donnez-leur un vrai témoignage de sympathie à ces chers disparus, par l'exemple d'une sincère fraternité et d'une réelle communion de vos cœurs.

Venez et vous serez soulagés : heureux les miséricordieux !

Un humble disciple de l'Esprit de Vérité.

Explication à lire à la suite de l'Appel aux Spirites.

La communication remarquable qui précède, ayant été lue au Comité par celui qui l'avait obtenue et qui en est membre, le Comité n'a pas hésité un instant à la mettre sous les yeux des spirites. L'administration et le comité de surveillance de la Société spirite ont bien voulu se charger de la faire imprimer, de la répandre et de l'insérer dans le prochain n° de La Revue.

Le Comité de la Société scientifique d'études psychologiques ayant ainsi fait son devoir — car nul n'a le droit d'intercepter la lumière et de s'abstenir quand il s'agit de charité fraternelle et de conciliation, — le Comité s'est demandé s'il était autorisé à parler aux spirites ? Au nom de qui ? Au nom de quoi ?

A la suite d'un appel à la concorde adressé aux disciples d'Allan Kardec par l'initiative de la Société psychologique, une explication était nécessaire.

Rappelons d'abord que la *Société scientifique d'études psychologiques* n'a pas été fondée pour représenter le spiritisme. Elle a été fondée pour faire des recherches d'ordre psychologique. Rien de ce qui intéresse l'âme humaine et son amélioration ne lui est indifférent, et le spiritisme, à ce titre, l'intéresse au plus haut degré.

En outre, presque tous les membres de la Société sont des spirites convaincus et attachés à la doctrine d'Allan Kardec.

Mais une société qui veut faire de la science et se livrer à la recherche de

la vérité ne doit être ni spiritualiste, ni matérialiste ou positiviste, ni théiste, ni panthéiste, ni polythéiste, ni athée. Elle ne doit être engagée dans aucune croyance, enfermée dans aucune doctrine particulière, inféodée à aucun système. Si elle agissait autrement, elle perdrait tout caractère scientifique et ne pourrait faire de recrues au dehors. Or, c'est *au monde du dehors* que la Société psychologique prétend s'adresser et ce n'est pas au nom du Spiritisme qu'elle leur parle; c'est au nom de la Raison et de la Science. Tant mieux pour le spiritisme si c'est lui qui en profite !

Ainsi il doit être bien entendu que la Société psychologique n'a nullement la prétention de *régenter* les spirites. N'ayant à faire d'autre profession de foi que celle d'une parfaite tolérance et d'autre promesse que celle de respecter les convictions de tous ses membres, la Société d'Etudes psychologiques est et restera, tant qu'elle vivra, une Société ouverte à tous.

Mais à côté de la Société scientifique, une autre société existe qui, elle, est une *société fermée* : c'est la *société spirite*, fondée pour la vente des œuvres d'Allan Kardec et la Propagande du spiritisme.

Cette Société, qui a été faite selon les inspirations d'Allan Kardec, et constituée, après sa mort, par sa veuve, dépositaire de ses intentions, est une *société commerciale*, mais sur un plan collectiviste et en quelque sorte communautaire qui mérite d'être signalé, parce que le jour où *les travailleurs* seront assez vertueux et *assez administrateurs* pour le mettre généralement en pratique, ce jour-là le problème social sera résolu.

La Société spirite, fondée, dans le principe, à un capital de 40.000 fr., composé, pour la moitié, par la propriété des œuvres d'Allan Kardec apportée exclusivement par sa veuve et sans appoint d'argent; pour l'autre moitié, par les apports en numéraire des autres fondateurs, a une durée de 99 ans. (Ces apports en argent ont servi à acheter les clichés des œuvres d'Allan Kardec à la Maison Didier, éditeur, clichés qu'il fallut alors reconstituer, vu leur usure).

Les parts divisées, dès l'origine, entre tous les fondateurs, ne produisent ni intérêt, ni dividende. Tous les bénéfices restent ainsi à la Société et s'accumulent à son unique profit, chaque membre n'ayant jamais droit, s'il veut se retirer ou s'il vient à mourir, qu'au remboursement de la somme qu'il a versée.

En outre, les parts sont nominatives et la Société se réserve le droit soit d'accepter le remplaçant présenté, soit de racheter le titre.

Eh bien, pourquoi le dissimuler ?

Une société ainsi conçue sera riche un jour.

Ceux qui ne le comprennent pas ignorent la puissance d'une capitalisation toujours croissante. Mais une entreprise de ce genre ne peut prospérer qu'à condition d'être sagement administrée et de voir régner parmi ses membres l'accord le plus parfait. Et si elle prospère, quel puissant moyen d'action pour la propagation du spiritisme !

Nous ne savons s'il est des gens qui envient la situation des fondateurs de la Société spirite. Nous ne voulons même pas le savoir. Nous aimons mieux rester dans le rôle qui nous est momentanément attribué par la communication donnée à l'un des membres de notre Comité.

Transmettre des paroles de paix, de fraternité, de conciliation est une mission trop belle pour que nous ne nous gardions pas de toute allusion qui pourrait en compromettre le succès !

CH. FAUVETY,

Président de la Société scientifique d'études
psychologiques.

Le Comité accepte tout ce qui est dit dans la communication qui vient d'être lue et qui renferme de si excellentes choses, ainsi que les justes réflexions de M. Fauvety.

LE CONGRÈS SPIRITE BELGE

L'assemblée générale des Spirites belges s'est tenue à Liège, le dimanche 16 septembre dernier. Elle a été l'éclatante confirmation de l'œuvre commencée par le Congrès de 1882. Le zèle des membres s'est accru, l'union et la fraternité se sont affermies. Les Congrès Spirites élargissent l'horizon des idées, rectifient les opinions erronées et corrigent l'intolérance des coteries et des petites églises.

La séance commence vers onze heures, dans la salle du théâtre Molière. Les principaux chefs de groupe proposent M. Leymarie à la présidence du Congrès, comme le spirite le plus à même de remplir ces délicates et difficiles fonctions. M. Leymarie veut quand même refuser cet honneur; mais on lui fait quelque peu violence, et il doit bien accepter malgré ses protestations. Il prend son siège, remercie l'assemblée et des acclamations unanimes saluent sa nomination; il prononce ensuite à peu près ces paroles :

« Messieurs, en fait de spiritisme, je suis décentralisateur. Il convient de permettre à tous les hommes d'action et de talent de montrer leurs capacités. Je désire qu'on ne me fasse plus l'honneur de m'appeler à la présidence du prochain Congrès. Vous possédez au milieu de vous assez d'hommes dignes d'être proposés à vos suffrages et qui seraient heureux de votre choix. »

M. Leymarie demande à l'assemblée d'accorder la présidence d'honneur à M. de Turck (de Bruxelles), consul honoraire et directeur du *Moniteur spirite*. Ce frère, malgré son grand âge, est encore un des plus dévoués champions du spiritisme.

Le bureau est complété par la nomination de trois vice-présidents : MM. Henrion, Devillers et Adam et par trois secrétaires : MM. Frentz, A. Crignier et Ch. Marc.

M. Frentz (de Bruxelles), secrétaire de la fédération, lit son rapport sur les travaux de l'année sociale. Il constate les progrès effectués et les avantages divers résultés de l'union des groupes; il fait connaître les vœux et les espérances que forme le comité, bien à même d'apprécier ce qui convient à la fédération. — Le trésorier, M. Beyns, donne un aperçu des comptes de la Société.

L'assemblée vote des remerciements au secrétaire et au trésorier pour le zèle et le dévouement qu'ils ont mis à servir la fédération.

On aborde la discussion des statuts définitifs, qui n'avaient été qu'à peine indiqués dans les traits principaux par le premier Con-

grès. Chaque article est longuement débattu par l'assemblée. Ce travail, assez ingrat, est cependant très utile ; tous les fédérés comprennent que c'est précisément le règlement qui sera la clef de voûte de l'édifice. Toutefois, la relation de ces discussions n'intéresserait que médiocrement les lecteurs de la *Revue*. Passons.

Le premier Congrès avait décidé que les assemblées ultérieures se tiendraient chaque année dans un centre spirite différent : Bruxelles, Liège, Charleroi, Ostende, etc. On avait désiré favoriser également chaque pays et empêcher une centralisation extrême. Le deuxième Congrès croit devoir revenir sur cette décision en permettant de faire l'assemblée générale plusieurs fois dans une même ville. Il est probable que les congrès ultérieurs se tiendront tous à Bruxelles. Le motif de ce revirement est bien explicable. Nous désirons que le Congrès représente bien le mouvement spirite belge ; pour cela, il faut donner toutes facilités aux adhérents pour se réunir. Bruxelles est de toute façon le vrai centre du royaume ; les chemins de fer convergent en ce point. Il n'en est pas de même des autres villes ; M. Crignier fait remarquer qu'il y a peu de Spirites du Hainaut à la présente séance, parce que Liège est trop loin de ce centre. « Si le Congrès se tenait à Bruxelles, dit-il, nous serions huit cents Spirites de plus. »

L'assemblée vote que le Congrès de 1884 se tiendra à Bruxelles, le dimanche et le lundi de la Pentecôte. Le premier jour on s'occupera, comme aujourd'hui, des affaires de la fédération ; le second, on fera des conférences et des discussions publiques sur des points de doctrine et sur les diverses philosophies ; les étrangers seront autorisés à prendre la parole.

L'assemblée fixe les dates des réunions trimestrielles des délégués des groupes ; elles se tiennent toujours à Bruxelles, dans un salon, prêté généreusement par M. Beyns. Le président de cette réunion est choisi sur l'heure parmi les délégués des groupes ; les intérêts de la fédération sont débattus fraternellement ; le trésorier reçoit les cotisations, et les délégués lisent leurs rapports qui donnent souvent lieu à des observations nécessaires pour l'instruction des groupes.

Le Congrès examine ensuite la question du *Bulletin* de la fédération ; ce bulletin est le compte rendu des travaux des assemblées trimestrielles. Des discussions assez vives s'élèvent à ce sujet entre les divers chefs de groupe. Les uns désirent que le bulletin ne contienne qu'un résumé succinct des rapports des groupes et que

les communications des Esprits en soient écartées ; ils prétendent qu'il est des choses qu'on ne doit pas encore livrer à la curiosité malsaine du public. Les autres sont d'un avis contraire ; ils estiment que le Comité permanent n'a le droit de rien retrancher aux rapports des groupes ; ces rapports sont toujours rédigés en vue d'être utile et de donner une physionomie exacte du spiritisme dans les diverses localités. Le Comité pourra seulement dégager sa responsabilité des faits rapportés et des doctrines avancées ; il émettra son avis motivé, à la suite des rapports, de manière à rectifier publiquement les idées qui lui sembleront contraires à celles généralement admises. Le spiritisme ne doit rien cacher au public de ses travaux ; si les journaux politiques nous attaquent ou nous raillent, nous leur répondrons comme M. Bosmans l'a fait avec *l'Etoile belge*. M. Leruth (de Poulseur) ajoute que les avis rectificatifs publiés par le Comité seront une leçon ou un encouragement pour les groupes. — L'assemblée vote que le Bulletin contiendra les rapports dans leur intégrité.

M. Crignier (du Hainaut) propose au Congrès la création de ce qu'il appelle le *Denier de l'avenir*. La fédération recueillerait des cotisations dans tous les groupes pour établir des bourses d'études en faveur des enfants des spirites. M. Henrion (de Liège) fait remarquer que les moyens de s'instruire sont très étendus en Belgique ; constamment des fils d'ouvriers arrivent aux plus hautes fonctions, et les élèves qui se distinguent par leur application peuvent toujours obtenir une bourse d'étude. M. Crignier défend très bien son projet ; il dit que les bourses actuelles ne sont pas suffisantes. Ne donnât-on chaque année le moyen de continuer de hautes études qu'à deux élèves seulement, qu'on ferait une œuvre éminemment spirite. D'ailleurs, la cotisation du *Denier de l'avenir* sera facultative et non obligatoire ; les groupes se borneront à mettre dans leur local un tronc en faveur de cette œuvre. — L'assemblée vote la prise en considération du *Denier de l'avenir*. Une collecte faite à l'entrée a déjà produit la somme de 64 francs.

M. Vanderyst (de Spa) lit un discours très bien pensé dans lequel il recommande la propagande spirite par tous les moyens possibles. Il désire que nous organisions une publicité permanente par le journal, l'annonce, la parole, les conférences. Les Spirites instruits doivent chercher à collaborer aux journaux politiques de manière à pouvoir, à l'occasion, défendre publiquement nos idées. Il est aussi désirable que les groupes s'ingénient à créer des biblio-

thèques dans les centres spirites et qu'ils fassent une distribution continuelle et gratuite de petites brochures traitant de spiritisme. — L'assemblée approuve ces divers vœux par des acclamations.

M. l'avocat Devillers (Liège) exprime l'idée de la mise au concours d'une brochure pour prouver l'existence de Dieu. Semblable travail n'a pas encore été fait. Les uns ont cherché les preuves dans la nature ; les autres dans la psychologie, d'autres encore dans la religion, dans l'histoire, dans le spiritisme, etc. Personne n'a réuni ces différentes sortes de preuves ; c'est cependant ce qu'il conviendrait de faire. — M. Carré (de Gand) fait observer que cette brochure existe ; elle a été publiée en sept feuillets dans le journal *la Liberté*, de Gand. Toutes les sortes de preuves, y compris celles que fournit le spiritisme, sont réunies dans un petit nombre de pages. M. Carré est l'auteur de cette brochure ; il en fait don au Comité permanent pour en publier une nouvelle édition, s'il le juge convenable. — M. Leymarie remercie M. Carré du don qu'il veut bien faire. Toutefois, il estime que le concours doit quand même être organisé.

L'assemblée vote la mise au concours d'une brochure tendant à prouver l'existence de Dieu.

Le secrétaire lit une lettre de M. J. Guérin au Congrès, dans laquelle il parle de la création d'une fédération universelle des Spirites. Il demande si le Congrès se rallie à ce projet grandiose. (Aussitôt des acclamations unanimes retentissent.)

M. Leymarie a reçu de beaucoup de groupes d'ouvriers qu'il a visités, des plaintes au sujet de la cherté des ouvrages du Maître. Il explique comment la Société spirite n'a pu jusque maintenant diminuer le prix des livres fondamentaux de la doctrine. Ne faut-il pas d'abord qu'elle fasse honneur à ses affaires ? Jusque maintenant elle a produit d'excellents résultats et les Belges sont loin de le contester, vu la remise exceptionnelle qui leur est faite. On ne peut tout faire à la fois, et il est certain que dans un avenir peu éloigné le prix de ces ouvrages sera diminué. (Applaudissements.)

Enfin, on procède à la nomination du Comité permanent pour l'année sociale 1883-84. Voici la composition de ce Comité : Président : M. de Bassompierre ; Vice-présidents : Mlle Lefèvre, M. Couard et M. Kools ; Secrétaire : M. Frenzt ; Trésorier : M. Beyns.

M. Henrion (de Liège) propose de voter des remerciements à M.

Leymarie pour le dévouement et le zèle, et spécialement pour le tact et le sage discernement dont il a fait preuve dans la direction de ce Congrès. (Applaudissements unanimes.)

Une collecte fructueuse est faite pour les pauvres.

Voilà, en quelques traits succints, les travaux effectués par le Congrès Spirite belge de cette année. Ce résumé est sans doute incolore et incomplet, mais de plus longs développements n'étaient pas de mise ici, me semble-t-il. — Les travaux de l'assemblée ont duré pendant plus de cinq heures.

Le nombre des congressistes était estimé à près de six cents personnes. La grande majorité était composée de Spirites de la province de Liège, et surtout des localités suivantes : Liège, Chênée, Poulseur, Verviers, Angleur, Seraing et Herstal. On a remarqué que ces deux derniers centres, quoique proches de Liège étaient loin d'être complètement représentés. L'entrée au Congrès a été absolument interdite aux personnes non munies de leur carte.

Le Congrès de Liège était moins nombreux que celui de Bruxelles, en 1882. Ce dernier comptait plus de mille membres. Cependant il ne faut pas conclure de cette différence que l'œuvre périclité, au contraire. Le Congrès de cette année était moins nombreux, uniquement par suite de la situation de la ville où il a eu lieu. Liège se trouve à l'Est de la Belgique, et le service des trains qui y aboutissent n'est ni aussi régulier, ni aussi rapide que pour la capitale. La distance à parcourir par les Spirites du Hainaut si nombreux, était trop longue et trop coûteuse. Les spirites de la Flandre occidentale n'étaient pas même représentés, par la même raison d'éloignement, et le Congrès ne dure qu'un jour.

Une réduction de 50 pour cent sur le prix des billets de chemin de fer a été accordé, comme l'année dernière, par M. le Ministre des Travaux Publics, en faveur des Spirites congressistes.

Le Congrès a produit d'excellents résultats, surtout au point de vue de l'Union et de la fraternité. Ce qui est vrai pour l'homme : *Væ soli!* l'est aussi pour les groupes spirites : malheur au groupe seul ! Qu'il craigne les erreurs dans lesquelles il peut verser, qu'il craigne les discours artificieux des mauvais Esprits, qu'il craigne sa propre intolérance ! Trop souvent l'isolement des groupes entre eux est la seule cause de l'antipathie qu'ils montrent les uns pour les autres. Mais s'ils se voient, s'ils s'unissent en Congrès, s'ils discutent franchement leurs croyances, ils sont tout

étonnés de voir combien peu de chose les séparait et combien d'avantages peuvent résulter d'une solidarité bien entendue.

Ch. MARC, secrétaire du Congrès.

Liège, le 10 octobre 1883.

NOTA : Après le Congrès, il y eut un repas fraternel entre quelques Spiritistes, et plusieurs chefs de groupes discutèrent des questions intéressantes.

Le lendemain soir, notre délégué donnait au local des Sociétés présidées par MM. Adam et l'avocat Devillers, une conférence sur les divers sujets qu'on voulut bien lui proposer de traiter; la soirée fut intéressante, tous les cœurs battaient à l'unisson, et l'on ne se sépara que vers minuit; les jours suivants, plusieurs groupes furent visités dans le bassin de Liège.

Le dimanche 23 septembre, à 3 heures de l'après-midi, à Poulseur, notre délégué traita : *Du spiritisme en accord avec la religion, la science, et les découvertes modernes*. A ce sujet, voici la lettre écrite par M. V. Leruth, président du groupe Spirite l'Espérance, à M. Joly, gérant de la *Revue Spirite*.

Monsieur Joly, et frères et sœurs en Spiritisme. — Pour répondre au désir unanime des membres du groupe Spirite l'Espérance, de Poulseur, motivé par un vif sentiment de reconnaissance pour notre vaillant frère, laissez-moi, par quelques mots seulement, signaler son passage ici et l'heureuse influence qu'il y a produite.

Invité à notre séance d'évocation, pour y contrôler nos travaux, M. Leymarie se trouva au milieu de nous hier matin, 23 septembre, de bonne heure. Suivant ses conseils, notre séance eut lieu comme d'habitude; il en suivit la marche avec attention pour pouvoir mieux nous donner son avis et ses instructions que nous avons précieusement recueillis. Nos bien-aimés guides nous ont exhortés à les méditer et à les mettre en pratique.

Avant d'influencer nos médiums, nos chers invisibles restèrent silencieux pendant quelques minutes, qui permirent à l'esprit de *Jobard*, de son vivant directeur du musée royal de l'industrie, à Bruxelles, de nous donner une communication bien intéressante, bien instructive. Nous la joignons avec plaisir à cette lettre, après en avoir pris copie.

D'après le consentement de notre frère, nous avons fait imprimer un certain nombre d'affiches semblables à celle que nous vous faisons parvenir. Ces affiches, placées à Poulseur et dans tous les villages environnants, avaient amené un public choisi, que notre

salle ne pouvait contenir. Le conférencier fit son entrée à l'heure annoncée, et développa son sujet avec talent, éloquence et une supériorité admirable. Le silence respectueux qui régnait dans la salle et plusieurs salves d'applaudissements vifs et prolongés, prouvèrent assez à notre digne frère qu'il avait atteint son but à l'entière satisfaction de tous, et surtout des hommes instruits, qui assistaient à cette conférence.

Comment, en présence de semblables manifestations, si favorables à la diffusion de notre consolante doctrine, ne pas se sentir animé de profonds sentiments de reconnaissance envers les hommes généreux, les pionniers infatigables qui, comme Monsieur J. Guérin, consacrent leur fortune, leur talent, leur vie entière, à la propagation des principes humanitaires que proclame le Spiritisme. Qu'ils reçoivent ici, avec tous ceux qui se font noblement les apôtres et les serviteurs de la vérité, l'expression de nos sentiments de vive sympathie et de profonde reconnaissance.

Croyez-nous, Monsieur Joly,

Vos dévoués F. E. C.

Pour les membres du groupe Spirite l'Espérance,
LERUTH, Président.

Notre délégué, après avoir visité nos amis de Chênée, Angleur, Seraing, Aix-la-Chapelle, Anvers, Sauvillers-Mongival, et avoir préparé pour une époque prochaine, une conférence à Moreuil (Somme), a dû rentrer à Paris, regrettant de n'avoir pu séjourner plus longtemps en Belgique et visiter les Spirites du Hainaut. C'est partie remise.

LE PROGRÈS DANS LA VÉRITÉ ÉTERNELLE.

Communication obtenue à Poulseur.

Lorsque vous serez réunis en mon nom, je serai au milieu de vous ; telle est, en substance, la pensée du Christ, du rénovateur, qui, après une foule d'autres novateurs, venait apprendre aux hommes ce que c'est que la vérité.

Cette vérité sainte est en vous et autour de vous ; semblable aux langues de flamme dont parle l'évangile, elle vous pénètre de sa chaleur, et malheur à qui ne la sait voir et comprendre, puisqu'elle se présente à l'homme d'une manière continue, dans tous les actes de sa vie.

Dans vos rapports avec vos concitoyens, la vérité vous incite à

la concorde, à l'aménité, à la véritable fraternité ; le contraire, c'est l'erreur et le mensonge.

Respectez, aimez, secourez votre père et votre mère, anges gardiens terrestres auxquels Dieu vous a confiés ; vous serez ainsi dans la vérité qui relie Dieu à tous les êtres disséminés sur les terres habitées, terres sans nombre qui rendent témoignage de la majesté harmonieuse de l'Univers.

Si vous vous êtes lié à qui vous aime ; si Dieu a béni ce mariage par la bienvenue de beaux enfants qui animent la maison, comme les étoiles au ciel, bénissez l'Être qui vous a délégué ses pouvoirs ; alors, étudiez avec ardeur, toujours, et priez l'Éternel de vous rendre un père digne et juste, instruit dans la loi d'amour pour toutes choses vraies. Suivez cette règle du bien et la bénédiction de l'Éternel s'étendra sur les vôtres ; la satisfaction se reflétera sur les visages et en vous et autour de vous. C'est encore là, l'un des aspects de la divine vérité.

Fils de la terre, aimez les hommes, l'humanité étant la famille par excellence, celle qui doit en définitive rallier tous les suffrages. L'humanité-enfant doit être aidée dans sa marche par tout ce qui affranchit et élève son intelligence, agrandit son cœur, satisfait ses plus nobles aspirations, mais il faut abolir la guerre qui enfante la misère, et le paupérisme, et l'ignorance. Oui, aimez sans cesse et le soleil deviendra clément, la nature vous secondera, la fraternité par l'association aura son règne, la terre sera l'image de ce qui se passe dans le ciel.

C'est l'aspect le plus grand, le plus vénérable de la vérité, que cette action continue, ce travail incessant qui est une prière et la plus belle, puisqu'elle s'élève vers Dieu, comme l'encens, le parfum que rien n'égale ; et satisfait, le plus grand des ouvriers permettra à votre humanité terrienne d'émigrer vers des mondes plus avancés, dans lesquels vous accomplirez, comme sur la terre, les progrès dans la vérité éternelle.

Un vieux Belge, mécanicien, chercheur, réputé savant, mais socialiste sensé et pratique. avant tout, Spirite sincère, JOBARD.

PROTESTATION SPIRITUALISTE

Protestation de nos F. E. C. de Salt Lake City.

Au nom des spiritualistes de notre cité,

Permettez-moi de faire quelques observations sur la communication de la revue, donnée par l'intelligence présumée d'Allan Kardec ; sans discuter la réincarnation sur laquelle nous avons des appréciations diverses, venons à notre sujet. Le genre d'intelligences qui se manifeste dans l'Amérique, suivant cette communication, vient d'esprits inférieurs, ne se souciant guère de la vérité, parlant à tort et à travers des questions philosophiques.

Le maître Allan Kardec (si c'était son intelligence qui se manifestait) met-il les Juge Edmonds, les Parkers, les Agassis, les Washington, etc., etc., dans la catégorie des esprits inférieurs qui ne se soucient guère de la vérité ?

J'admets que des intelligences inférieures se manifestent en Amérique comme en Europe et partout ailleurs ; nous traitons toute catégorie d'esprits, en frères et sœurs, jamais en maîtres : chaque catégorie donne ses idées suivant sa conception, et nous pesons leurs instructions avec cette balance : la raison. Nous jugeons les prophètes suivant la rationalité de leurs prophéties, et point les prophéties suivant le nom ou la renommée du prophète ; nous sommes des rationalistes.

De mes expériences de médium, depuis des années, j'ai conclu que de l'entourage du médium, dépend la sublimité, la vérité et le témoignage de la manifestation. Si le cercle est composé de railleurs, gens inclinés aux balivernes et autres défauts, nous attirons des esprits du même calibre. Le devoir des membres du Cercle, est de rejeter franchement toutes personnes dont on sent l'opposition, ce qui incitera les personnes à réfléchir, à prendre une direction nouvelle pour bien étudier.

Les esprits mal équilibrés spirituellement, se manifestent ici comme ailleurs, et vivent dans l'atmosphère entière de notre planète ; comme preuve convaincante, les inférieurs ne viennent pas seulement en Amérique ; notre littérature spiritualiste le prouve, nos médiums orateurs éminents, si étonnants, Warren Chase, Cora C. Richmond, Emma Hardinge Britten et des centaines d'autres, aussi nobles et dévoués, affirment ici que des intelligences supérieures président à l'avancement de notre cause.

Je pourrais continuer ainsi, citer des noms glorieux et vénérés, mais

je conclus en vous assurant de mon respect pour toutes catégories d'intelligences ; rationaliste, je n'accepte plus les doctrines à priori comme à l'époque où je croyais que trois font un, et réciproquement, lorsqu'un homme me catéchisait au nom de la divinité. Tous nos frères pensent comme moi :

Avec sympathie.

Louis TERDIE, Salt Lake City.

LE GUÉRISSEUR M. LELEU.

Sous ce titre, DÉNONCIATION, le *Rappel* donne un article humoristique, plein de sens, que nous reproduisons en le faisant précéder des réflexions suivantes ;

Nous avons eu, pendant ces dernières années, des médiums guérisseurs qui rendaient la santé à des personnes condamnées par la science officielle ; aussi des magnétiseurs qui redonnaient de la vigueur à bien des souffrants.

Les tribunaux ont jugé plusieurs de ces cas, et nous avons vu condamner à 5 fr. d'amende et aux frais du procès, un médium de Coursan, (Aude), lequel ne se faisant pas payer et refusant toute rétribution, avait le tort de guérir les centaines de malades qui le visitaient, en magnétisant l'eau qu'ils puisaient eux-mêmes dans la rivière d'Aude.

Le fluide magnétique était considéré comme un remède et condamné ; on lui appliquait le *debellare superbus*.

D'un autre côté, on acquittait des magnétiseurs qui ont guéri se faisant payer leurs soins, la preuve des guérisons étant évidente.

Pourquoi la science, au lieu de rejeter à priori la force céleste dans le fluide des guérisseurs, ne cherche-t-elle pas à se l'approprier, pour mieux arriver à ce but, la guérison plus certaine, souvent infailible. Ne devrait-elle pas prendre l'initiative, et présenter un projet de loi qui garantirait au guérisseur sa liberté et lui donnerait la paix, fût-il rétribué, lorsque le médecin assermenté affirmerait que ce guérisseur possède une faculté réelle, ou bien, lorsque cet opérateur passerait un examen devant un comité composé de docteurs, et de guérisseurs reconnus pour tels ?

Ce serait un pas en avant sanctionné par la loi, et un hommage rendu au progrès des idées modernes.

Voici l'article du *Rappel* :

« Un procès tout à fait digne de figurer dans la collection des *Tribunaux comiques*, c'est celui dont le *Rappel* a rendu compte l'autre

jour. Un ancien étudiant en médecine, M. Leleu, passe en police correctionnelle. Écoutons les dépositions des témoins :

Premier témoin : « J'étais très malade ; j'ai vu d'autres médecins qui ne m'ont pas guéri, et M. Leleu m'a guéri. »

Deuxième témoin : « J'avais un enfant malade d'une bronchite. Quelqu'un m'a amené monsieur. Il examine mon enfant et déclare qu'il est atteint d'une méningite, et le soigne en conséquence. Je dois dire que deux médecins que j'ai appelés ensuite approuvèrent le traitement. »

L'ex-étudiant ne se contente pas de guérir ses clients ; il fait autorité auprès des autres praticiens ; on recourt à ses lumières, on le fait venir dans les cas graves :

M. le président. — Vous avez été appelé en consultation par des médecins et vous vous êtes rendu à cet appel.

« Le prévenu. — Oui, monsieur. »

Cet homme n'est pas seulement un guérisseur émérite, c'est un modèle de désintéressement.

1^{er} malade. — « Il ne m'a rien demandé et je n'ai rien eu à acheter ; c'est lui qui m'a fourni les médicaments. »

2^e malade. — « Il apportait tous les médicaments nécessaires. Loin de recevoir des honoraires, il m'a donné de l'argent. »

3^e malade. — « Le docteur m'a donné des soins. Je ne l'ai pas payé et il m'a fait cadeau d'une grande partie des médicaments. »

4^e malade. — « Je lui ai donné 300 francs d'honoraires ; il m'a dit que c'était trop, et il a voulu absolument me rendre 100 francs. »

Qu'est-ce que mérite un homme qui sauve les gens qu'il soigne et qui les aide, non seulement de sa science, mais de sa bourse ? Quinze jours de prison, au bas mot. C'est ce que le tribunal lui a accordé.

La loi est formelle. M. Leleu avait négligé de prendre des grades et force était à la justice de le condamner. Chacun sait, en effet, que s'il est permis aux médecins diplômés de tuer leurs malades, il est défendu aux profanes de les guérir. Seulement comme la justice ne peut avoir deux poids et deux mesures, l'affaire de M. Leleu ne peut être que la préface d'un procès appelé à plus de retentissement.

Il est en France un homme qui, depuis vingt ans, se livre à un exercice aussi illégal que bienfaisant de la thérapeutique. Cet homme n'est pas vétérinaire, et il guérit le charbon, la maladie des vers à soie, le choléra des poules ; il n'est pas pharmacien, et il distribue du vaccin à qui lui en demande ; il n'est pas médecin, et il s'est mis en tête de débarrasser l'humanité de la fièvre typhoïde, de la rage, du

choléra. Nous demandons l'arrestation immédiate de M. Louis Pasteur, membre de l'Académie des sciences, de l'Académie française, de l'Académie de médecine, commandeur de la Légion d'honneur, et honoré récemment par les Chambres françaises d'une récompense nationale. »

FRÉDÉRIC MONTARGIS.

RÉPONSE A « LA LETTRE TUE ET L'ESPRIT VIVIFIÉ »

DE M. LE CHEVALIER DALMAZZO.

Le style c'est l'homme ; par conséquent, critiquer mon idée, mon opinion, c'est me prendre à partie, c'est me combattre ; j'ai donc le droit de me défendre et de défendre ce qui m'est cher. — J'espère que la Revue spirite insérera ma réponse à l'article du chevalier Dalmazzo, lequel blâme le sujet de la conférence que je fis à Cognac, il y a bientôt sept mois, pour démontrer *la supériorité de la morale laïque du spiritisme sur la morale du catholicisme*.

Soutenir une telle thèse, d'après M. Dalmazzo, « c'est se mettre à dos bonne partie d'un auditoire, c'est semer la haine et la division » ; et il semble insinuer que la morale catholique est identiquement la même que celle du Spiritisme, ce qui est sans fondement, je vais le prouver.

Le catholicisme domine et dirige des millions d'âmes depuis 18 siècles ; il enseigne et veut démontrer sa foi, sa doctrine. — La parole étant insuffisante pour convaincre, il emploie le fer et le feu. Il a des milliards à sa disposition ; les empereurs, les rois, les riches, les forts et les puissants le soutiennent. Ce n'est pas tout encore. Avec l'or et les puissants du monde, il possède une organisation savante : la femme et le confessionnal, des phalanges de prêtres soumis, des moines de toutes couleurs, le mysticisme de son culte, l'ignorance de la foule, et tous les moyens qui peuvent, en un mot, changer la face du monde.

Qu'a-t-il fait ? Quelles sont les améliorations morales, sociales, politiques et religieuses qu'il a apportées au sein de notre société chrétienne ? Est-ce que l'épée des guerres funestes est rentrée dans son fourreau ? Est-ce que la vie humaine, le droit au banquet de l'existence est assuré à tout être qui naît à la vie terrestre ?

La richesse concourt-elle au bien-être de tous ? L'aristocratie qui gouverne, est-elle celle de l'intelligence, du savoir, de la capacité, du talent et de la moralité ? Les intrigants, les politiques, les faux bons-hommes ne s'imposent-ils plus aux nations et ne sont-

ils plus cause de leurs misères ? La femme est-elle l'égal de l'homme ?

La prostitution des corps et des âmes est-elle poursuivie, enchaînée ? Nos mères, nos sœurs, nos épouses, nos filles sont-elles respectées et la loi sauvegarde-t-elle leur honneur ?

Les pauvres ont-ils assez de vêtements pour couvrir leurs membres ? L'ouvrier a-t-il une maison confortable dans laquelle il puisse se reposer des fatigues d'un travail continu, a-t-il l'assurance de la vie pour ses vieux jours ? N'y a-t-il plus de frontières qui empêchent les peuples de rendre solidaires leurs intérêts, leurs malheurs et leurs joies ? — Qu'a donc fait le catholicisme depuis qu'il a mis le pied sur les trônes des rois et qu'il tient dans ses mains les destinées des peuples ? Avec l'or qu'il possède, quelles sont les institutions et les œuvres de justice sociales qu'il a fondées ?

Ce qui précède indique ce que le catholicisme n'a pas fait ; ma plume se refuse à écrire ce qu'il a fait : crimes, transgressions à la loi divine, à la loi morale, les turpitudes de ses papes, de ses prêtres, les erreurs de son enseignement, l'hypocrisie et l'idiotie de la majorité du peuple qui s'agenouille et croit aux dogmes que décrète le *pape-roi* ; la misère populaire, l'intempérance, la corruption sont d'origine catholique, découlent de la morale ultramontaine.

Toutes ces preuves, indiquées sommairement, ne sont-elles pas suffisantes pour obliger les spirites, le *parti de demain*, et les âmes honnêtes, à combattre le système qui depuis des siècles enchaîne et rend captifs des millions d'esprits qu'il fanatise en oblitérant leur sens moral ?

J'aimerais bien que l'on m'indiquât ce que la morale catholique a fait de bien, les âmes qu'elle a régénérées ? Vincent de Paul fut un chrétien ; le catholicisme n'inspira ni sa belle âme, ni son dévouement à l'humanité. L'illustre Pascal, avec lui Arnould et toutes les intelligences remarquables de son époque, se sont groupées pour vivre comme les puritains, en face d'une société méprisable. L'esprit religieux et philosophique qui rendit si forts les solitaires de Port-royal, ne fut point celui du catholicisme romain de ce temps-là, et il n'est pas non plus celui de nos jours.

Le Spiritisme est certainement un conciliateur, un réorganisateur du monde religieux, mais il importe qu'il vive en dehors des formes diverses revêtues par la religion. Comme le disait K. Ga-

boriau, dans son discours sur la musique dans des fêtes du Spiritisme à Nantes : « Il ne faut pas aller aux religions, parce que les religions viendront à nous. »

Le Spiritisme est la religion qui manifeste éternellement sa puissance sur toutes les âmes et sur toutes les terres de l'espace. Jusqu'à ce jour, ceux qui ont été animés par la véritable religion, l'ont été séparément, dans tous les pays et dans toutes les sectes. L'œuvre de ce temps est d'unir, de grouper, d'associer tous les esprits émancipés, tous ceux qui vivent en dehors des Eglises et des dogmes, mais qui, sentant l'éternelle nécessité du lien religieux, veulent former le parti qui doit construire le nouveau monde après la destruction de l'ancien.

Le catholicisme et les autres formes religieuses ne peuvent rester debout, en face de la vérité éclatante qui luit pour guider les incarnés à travers les difficultés de la route qu'ils ont à parcourir.

Je regrette de ne pouvoir insérer dans cette réponse à M. Dalmazzo, les documents qui m'ont servi, à Cognac, pour ma conférence du mois de février ; notre frère en humanité pourra se procurer la réponse que fait M. Tonœph au mandement de *Monseigneur* Bouange ; les arguments et les preuves dont il s'est servi, furent la base sur laquelle je m'appuyai, pour démontrer la différence qui existe entre la morale spirite et la morale catholique. Si, après la lecture du document que nous indiquons, M. Dalmazzo n'est pas convaincu, il risque fort de mourir dans l'impénitence finale.

Le deuxième reproche que l'on me fait, est d'avoir dit *qu'il y avait une grande différence entre l'intérieur d'une famille spirite et celui d'une famille catholique ou athée.*

Si j'ai manqué de charité en indiquant cette différence, au moins j'ai fait mon devoir et il serait déplorable que les spirites restassent au niveau moral des catholiques ; s'il est admis que notre doctrine est supérieure, il faut, logiquement, admettre que ses adeptes sont meilleurs en esprit et en charité.

Il est peu de familles unies dans notre France, la foi ayant disparu de leur milieu. Nos mères, quelques-unes de nos filles et de nos femmes sont seules restées dans le giron de l'Eglise ; nos pères, nos fils ne croient plus, ne pratiquent plus, se heurtent continuellement à la foi de leurs vieux parents. Pour éviter les discussions et sauvegarder les intérêts matériels, on déserte la mai-

son, sitôt le repas pris, pour se rendre au café, on vit séparé, le foyer domestique n'existe plus.

Chez les spirites véritables, le contraire a lieu (je parle, bien entendu, de ceux qui ont fait du Spiritisme leur religion) ; la croyance en Dieu, en l'humanité, à la fraternité, l'amour, le progrès éternel étant la même, et comme ils n'ont pas de prêtres qui s'insinuent dans la famille, pour semer la passion fanatique et la lutte contre l'idée libre, le foyer domestique reste debout. Dans nos foyers, nos enfants apprennent à être tolérants, respectueux ; ils connaissent l'amour véritable, le respect pour les plus instruits et les plus parfaits, le culte de la famille, de la justice, de la paix et de la liberté ; ces choses supérieures font du Spiritisme la doctrine supérieure par excellence.

J'arrive enfin à la troisième phase de mon compte-rendu ; j'ai dit : « *Les livres spirites ont remplacé la messe et M. le curé.* »

Cela peut déplaire à mon frère de Turin, mais je réprovoque la messe. Que dit le prêtre ? qu'apprennent les assistants ? quelle influence exerce sur l'âme le va-et-vient du prêtre, les bénédictions qu'il donne et les coups de sonnette de l'enfant de chœur ? Respectant les conventions sincères, je ne lutte que contre l'hypocrisie et nie l'efficacité des prières mal dites et mal entendues.

Les spirites réunis pour lire et méditer les livres et les journaux que leurs bibliothèques contiennent, ont un culte autrement profitable pour leur avancement que ne l'est une messe. Aucun fidèle ne comprend ce que dit le prêtre à l'autel, mais les spirites, en lisant et commentant un livre utile et instructif, exercent leur raison, perfectionnent leur savoir, augmentent leurs connaissances.

Je crois à l'utilité d'un culte spirite, avec prières, chants en commun, instructions, conférences mutuelles, et même avec des réjouissances décentes. J'aime à le redire, je veux être mon roi et mon prêtre, avoir une religion unie à l'art, à la vérité, à la science ; notre école religieuse exige que dans les temples de l'avenir, chacun ait le droit d'enseigner et d'adorer son Dieu comme il le comprend.

M. Dalmazzo est convaincu que le catholicisme est à la fois chrétien et spirite, et pour nous convaincre, il cite les nombreux rapports qui existent entre ces deux doctrines : « Les catholiques prient pour les morts, les autres sectes ne le font pas ; le catholicisme est le christianisme véritable ; ce qu'il enseigne sort de l'Évangile ». — Je voudrais bien que mon contradicteur prit la peine

de lire l'Évangile pour y trouver un passage enseignant qu'il faut prier pour les morts?... De ce que l'Évangile ne parle pas de la prière que l'on doit aux morts, le protestantisme rejette le culte qui vous est cher, M. Dalmazzo. Depuis longtemps, l'on a prouvé que le christianisme ne sanctionnait aucunement les doctrines de l'Église romaine.

Dieu merci, nous avons dépassé le christianisme et le catholicisme, et le protestantisme, et, si nous prions pour les morts, ce n'est point parce que les textes d'une Bible ou d'une autre œuvre nous y engagent, mais bien parce que les faits nous ont démontré la nécessité et l'efficacité de la prière pour le soulagement des pauvres esprits, pour le renouvellement de sympathie que le cœur humain accorde à ceux qui sont partis dans l'erraticité.

Si le temps me le permettait, et si je n'avais peur de paraître trop prolix, j'aurais bien d'autres choses à écrire sur le sujet qui m'occupe. J'espère, néanmoins, que M. Dalmazzo sera édifié par ce que j'écris pour justifier et mes titres de conférences, et mes appréciations sur les choses diverses que je constate dans mes tournées.

P. VERDAD,

Directeur de *l'Anti-Matérialiste*.

NOTA : La rédaction fait remarquer que M. le chevalier Dalmazzo n'est pas un catholique romain, mais plutôt un chrétien, qui, à tort ou à raison, veut greffer le Spiritisme sur le christianisme catholique libéral, débarrassé de tout ce qui le rend antisocial, opposé à toutes réformes ; c'est un homme de bonne volonté, dévoué à la cause, qui cherche une solution en vue du progrès du Spiritisme, et nous devons lui en tenir grandement compte.

CATHOLICISME ET SPIRITISME.

Le numéro d'octobre de la *Revue Spirite* reproduit une lettre intéressante de M. le Chevalier Dalmazzo de Turin. Ce digne spirite serait heureux de voir notre doctrine et la doctrine catholique s'entendre pour marcher ensemble à l'assaut du matérialisme. Il semble croire que cela n'est pas impossible, et, à l'appui de son dire, il cite l'opinion de certains esprits catholiques qui ne lui paraissent pas hostiles à nos idées. « J'en ai parlé, dit-il, à bien des prêtres, surtout

« aux vieux et aux savants ; j'en ai parlé à des évêques qui tous ont
« senti qu'il y avait matière à s'en occuper. Dans une conversation
qu'il eut, un jour, avec l'évêque d'Alba, M. Dalmazzo insista de nou-
veau « sur la nécessité pour l'Eglise d'étudier, avec profondeur et
« persévérance, le Spiritisme, dans lequel elle trouverait un puissant
« allié contre le matérialisme. » Il paraît que l'évêque *en fut con-*
vaincu et répondit : « Vous pouvez bien avoir raison, Monsieur, et,
« si cela est nécessaire, le bon Dieu amènera des circonstances favo-
« rables pour l'accomplissement de votre désir *qui est aussi le mien.* »

Il est probable toutefois que cet évêque et les prêtres auxquels M.
le Chevalier Dalmazzo a parlé, ne comptaient pas trop sur ces *cir-*
constances favorables que le bon Dieu pourrait juger utile d'amener.
Si les hommes qui dirigent le catholicisme pensaient sérieusement,
en effet, qu'à un moment donné Dieu voudra la fusion de notre doc-
trine et de la leur, il y a lieu de croire qu'ils traiteraient les Spirites
avec plus de ménagements qu'ils ne le font.

M. Dalmazzo ajoute que les prêtres sont choqués, en lisant les
publications spirites « de certaines expressions, de phrases, qui con-
« damnent sans distinction tout ce qui s'appelle catholique ; *aussi*
« *se trouvent-ils dans l'impossibilité d'en autoriser la lecture.* » Il
est vrai que les écrivains spirites traitent quelquefois sévèrement les
catholiques ; mais à qui la faute, sinon à ces adversaires plus achar-
nés encore après nous que les matérialistes ?

* * *

Il est d'ailleurs facile de se convaincre de la violence des prêtres,
en lisant les phrases qu'ils nous consacrent dans leurs écrits, dans
leurs sermons. On connaît le fameux mandement pamphlet, dirigé
contre les Spirites par Mgr de Toulouse en 1875 : « Le Spiritisme, di-
« sait cet indulgent prélat, est pour le cerveau comme l'opium ou
« comme le chloroforme... Il devrait, *comme toutes les institutions*
« *malfaisantes*, être l'objet d'une *surveillance active* et d'une *éner-*
« *gique répression*..... Quelle est la forme la plus commune de cette
« *maladie* ? A mesure que le rationalisme envahit la raison publique,
« les âmes sevrées du *surnaturel*, se réfugient dans les mystérieuses
« assemblées du Spiritisme, etc. »

Voilà une manière de penser toute catholique, mais qui ne doit pas,
il me semble, être de nature à attirer la confiance des spirites. On
peut trouver encore d'autres exemples de l'intolérance religieuse à
l'égard de nos idées. Ces exemples ne manquent pas, les catholiques

ayant une façon toute particulière de pratiquer la charité chrétienne.

« Le Spiritisme, disait dernièrement une publication pieuse (1), le
« Spiritisme, c'est-à-dire l'évocation des Esprits, n'est autre chose
« que la réapparition sous un nom nouveau, de la *magie des païens*
« et de la *sorcellerie du moyen âge*. Le Spiritisme est chose *abso-*
« *lument mauvaise et interdite aux chrétiens.* » Et plus loin on
ajoutait : « Il y a des magnétiseurs qui se vantent de mettre leurs
« sujets *en présence de personnages morts* et de les faire converser
« avec eux. Il se peut que le plus souvent ils ne fassent autre chose
« que donner au magnétisé une illusion semblable à toutes celles
« qu'ils produisent dans son imagination ; mais il se peut aussi qu'il
« y ait en cela une invocation au moins implicite au *démon* et que
« le *magnétisme* fasse alors place au *spiritisme*, c'est-à-dire à la *ma-*
« *gie* qui est un grand danger et un *grand crime.* »

C'est clair, on le voit, et il est facile de comprendre que ces paroles ne sont pas faites pour nous rapprocher du terrain de l'union rêvée par quelques esprits conciliants.

On remarque toujours, du reste, la main du *Diable*, dans la manifestation d'outre-tombe. Mais il est très fort, le diable ; aussi a-t-il su s'y prendre avec une telle adresse qu'il nous a tous induits en erreur jusqu'à présent. Nous croyons avoir affaire à des *Esprits*, tandis que c'est Satan qui se joue de notre pauvre intelligence ! C'est du moins ce que disent les prêtres et les évêques. Et lorsque nous en doutons, ils nous répondent que le démon est bien plus fin que nous et que son chef d'œuvre, au XIX^e siècle, a été de se faire nier. Il n'y a rien à dire devant cette affirmation, si nette et si précise, sinon qu'elle démontre clairement que ces grands ennemis du diable semblent le connaître beaucoup mieux que nous !

L'Esprit du mal est, par conséquent, d'après ces bons catholiques de la décadence, le grand ordonnateur, le metteur en scène, de tous nos phénomènes, qui sont qualifiés également de *surnaturels*. La manière de voir de nos singuliers adversaires ne s'est pas modifiée depuis le moyen âge. Satan est toujours aux aguets et toujours il cherche à tromper les hommes. Ecoutez ce que dit, à ce sujet, le père Pouplard, de la compagnie de Jésus, qui a examiné ces choses à l'aide des lumières que l'Église met toujours à la disposition de ses

(1) Le *Bulletin Religieux* du diocèse de La Rochelle et Saintes, n^o du 25 août 1883.

enfants (1): « Une vision, assure-t-il, peut d'abord paraître bonne
« et cependant elle a quelquefois le *démon* pour agent, à cause de
« la fin mauvaise que le malin esprit veut atteindre. » Cette règle,
qui n'est pas nouvelle avait été donnée par Ignace de Loyola et par
d'autres. Dans la dernière partie de son livre, le père Pouplard dit
encore : « Nous conjurons les chrétiens de se mettre en garde contre
« la fatale tendance qui porte à croire à *toutes sortes d'Esprits*. La
« charité nous presse de leur dire que c'est une curiosité imprudente
« et souvent dangereuse de s'immiscer dans ces graves et difficiles
« questions des révélations et des prophéties, de courir, avec une
« préoccupation enthousiaste, et par là même indiscrete, à la recher-
« che et à la visite de ces *voyants* et de ces *voyantes* qu'il vaudrait
« mieux laisser dans le silence et dans l'oubli !.. Qui ne voit, en effet,
« et qui ne doit en gémir, que la crédulité acceptant sans le contrôle
« officiel de l'Eglise toutes ces prétendues visions, prophéties et *au-*
« *tres merveilles*, donne beau jeu aux *mécréants* et aux *blasphé-*
« *mateurs*, et ce qui n'est pas moins déplorable, amène peu à peu
« les chrétiens dont la foi n'est pas robuste à douter *des miracles les*
« *plus authentiques* et même des récits consignés dans la Sainte Ecri-
« ture ? Beau résultat, en effet, et dont *Satan*, cet odieux père du
« mensonge, profite seul au grand détriment de la religion. »

Voilà ce que pensent de tous les phénomènes qui ne sont pas re-
vêtus de l'estampille catholique, qui n'ont pas été approuvés par
« l'Eglise, les gens avec lesquels certains esprits généreux voudraient
nous voir fusionner.

On nous dit — et j'emprunte ici à M. le Chevalier Dalmazzo ses
propres paroles — on nous dit « qu'en France et dans le monde, le
« catholicisme vrai, le bon grain est étouffé par l'ivraie du phari-
« saïsme ignorant et cruel, dominateur et corrupteur. » Il faudrait
donc, avec l'aide du Spiritisme par exemple, détruire le pharisaïsme
pour conserver le « bon grain ». C'est facile à dire, mais comment
s'y prendrait-on ? M. Dalmazzo nous cite les paroles intimes des prê-
tres et évêques que l'idée spirite n'effraie point, qui aiment au con-
traire notre doctrine. Il est possible qu'il y en ait, je n'en disconviens
pas.

Mais comment ces prêtres, ces évêques, la défendraient-ils du haut
de la chaire, cette doctrine ? La question, en effet, n'est pas de savoir

(1) Voy. *Un mot sur les visions, révélations, prophéties*, par le père Pou-
plard. Paris, Palmé, 1883.

si quelques ecclésiastiques sont, au fond, partisans de la théorie spirite, mais elle consiste à examiner l'accueil que font en général et *publiquement* au Spiritisme les porte-paroles de la religion catholique. Je viens de citer quelques exemples de nature à faire connaître l'opinion qu'ils professent à ce sujet, non pas dans l'intimité, mais lorsqu'ils s'adressent à la foule !

* * *

L'erreur de plusieurs esprits, animés, du reste, des meilleures intentions, a été de croire dans ces dernières années, à l'avènement du catholicisme indépendant, comme s'il était possible à une telle religion de prendre cette allure. Ils ont donc pensé que l'on pourrait éliminer ce que l'on est convenu d'appeler le côté clérical du catholicisme et de conserver le reste. Ils ont même eu l'idée de former une Église nouvelle, dégagée de toute attache avec Rome. On connaît la tentative des *catholiques* dits *libéraux* dont l'un des plus célèbres, le père Marchal, vient de rentrer avec éclat dans le sein de l'Église romaine après avoir désavoué son livre *l'Esprit consolateur* que les Spirites connaissent bien (1). D'autres essais séparatistes ont été faits, et, il y a quelque temps, paraissait, à Genève, un petit journal, *La Fraternité*, dont les rédacteurs veulent créer un *catholicisme national*. Peut-être certains Spirites, de leur côté, — et M. Dalmazzo paraît être de ce nombre, — rêvent-ils aussi l'avènement d'une religion rationnelle que les vérités de notre doctrine n'effraieraient point. Mais on ne songe pas assez que pour admettre nos théories, il fau-

(1) « Eclairé par une douloureuse expérience, dit le père Marchal, et touché « par la grâce après un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes, désirant de plus « donner complète satisfaction à la Sainte-Eglise catholique, ma mère, que j'ai « eu le malheur d'attrister et de scandaliser par ma conduite passée... J'adhère « en toute simplicité d'esprit et de cœur au dogme de l'infailibilité pontificale, « tel qu'il a été défini par le concile du Vatican. Je condamne particulière- « ment la brochure que j'ai fait imprimer et divulguer, dont le titre est *l'Es- « prit consolateur...* »

NOTE DE LA RÉDACTION : Lorsque le Père Marchal vint à Paris, retour de Rome, où il avait imploré le pardon du pape, et après avoir lancé une brochure abominable contre les catholiques libéraux de la Suisse, nous refusâmes d'être les éditeurs de *l'Esprit consolateur* ; comme il parle fort bien, avec feu ! il séduisit nos amis que nous dûmes tenir en garde contre cet entraînement, et mal nous en prit, car nous fûmes suspectés de calomnie. Ne pouvant entamer notre société, M. Marchal nous délaissa forcément, et sa rétractation éclatante justifie les appréhensions que nous avons manifestées, vu le passé de ce personnage qui, cependant, a un talent réel d'écrivain.

drait que le catholicisme supprimât le diable, qui constitue sa plus grande force, comme l'a si bien fait remarquer Voltaire. Le catholicisme ne semble pas disposé à en venir encore à une pareille extrémité.

Il continuera donc la lutte, dépourvue de courtoisie, qu'il a engagée contre l'esprit moderne et particulièrement contre les Spirituistes de notre école. Gardons-nous bien, par conséquent, de rechercher son alliance qui pourrait d'ailleurs amener quelques-uns d'entre nous à partager son étrange manière de voir sur ce qu'il nomme le *surnaturel*. Songeons que le surnaturel n'existe pas plus que le diable et que c'est faire acte de superstition que de voir d'autres forces que des forces *absolument naturelles* dans les phénomènes du Spiritisme. Les esprits ne sont ni le démon ni les mauvais anges des catholiques ; ce sont des âmes humaines désincarnées, bonnes ou mauvaises, et pas autre chose !

Nous n'avons pas besoin d'ailleurs de nous préoccuper du catholicisme qui viendra vers nous plus tard, de son propre mouvement, lorsqu'il comprendra que son intérêt exige impérieusement qu'il sorte de l'ornière. Il saura bien alors faire naître, sans le secours du bon Dieu, ces *circonstances favorables* dont l'évêque d'Alba parlait à M. Dalmazzo.

Cependant, il n'est pas inutile de faire remarquer, en finissant, que certains de nos adversaires, plus clairvoyants que les autres, sondent déjà le terrain sur lequel s'est établie et grandit tous les jours « l'institution malfaisante » que le confrère toulousain de Mgr d'Alba condamnait si vivement il y a quelques années.

Alexandre VINCENT.

LE SOUVENIR ET LA PERSONNALITÉ

TIRÉ DU « MESSAGER » DU 1^{er} NOVEMBRE 1882.

Depuis quelque temps, nous insérons dans la Revue quelques articles très remarquables de M. B. Bussereau, parus dans les journaux français ou le *Message* ; avec l'auteur, il a été décidé, vu l'importance de ces articles, qu'ils seraient imprimés à nouveau pour les faire connaître à un plus grand nombre de lecteurs ; la presse spirite étrangère, les appréciant à leur valeur, en a fait un compte rendu sérieux :

« Le Spiritisme enseigne (et c'est là un de ses points fondamen-

taux,) la pluralité des existences (incarnations) de l'âme, doctrine qui seule, dit-il, peut rendre raison de l'inégalité des conditions, tant physiques que morales, dans lesquelles chacun entre dans l'existence présente, et il ajoute :

« De plus, l'âme, à l'état d'erraticité, instruite par l'expérience de ses vies antérieures, choisit le genre de vie qu'elle croit propre à la faire avancer dans la voie du progrès moral qu'elle désire, et, d'une manière générale, les épreuves qu'elle aura à traverser, les obstacles contre lesquels elle devra lutter, etc...

« Et ces résolutions, prises ainsi dans l'intervalle des incarnations, doivent être considérées comme une des causes principales de ces premiers mouvements qui nous poussent, sans motif apparent, sans détermination raisonnée, à prendre telle ou telle décision, préférablement à telle ou telle autre, en dehors, et quelquefois même, bien que plus rarement, à l'encontre des dispositions innées qui nous portent quasi instinctivement à telle ou telle action.

« Exemple : J'éprouve de la répulsion pour telle personne de mon entourage, et cependant il me viendra en l'esprit, sans que rien de sensible n'ait fait naître cette idée ou ne la motive en apparence, de faire à cette personne des avances affectueuses ou tendant, du moins, à un rapprochement.

« Pourquoi cela est-il arrivé ?

« Le Spiritisme me répond : Vous avez eu, dans une de vos existences antérieures, peut-être, des rapports quelque peu antipathiques qui ont fait naître, entre vous et cette personne, une certaine répulsion, laquelle entretenue plus ou moins volontairement, a pu produire même une incompatibilité d'humeur et de fluide.

« Mais votre âme, dans l'état de désincarnation et plus dégagée des intérêts matériels, ayant reconnu qu'il y avait là, de votre part, une faute véritable, a pris la résolution de réagir contre cette tendance défectueuse.

« Et voilà pourquoi, cette double cause étant en jeu : 1° vous éprouvez, d'une part, une répulsion instinctive et 2°, d'autre part, vous sentez un rapprochement que rien ne semble motiver, mais duquel au contraire l'antipathie instinctive semblerait devoir vous éloigner.

« Cette exposition de ce qui se passe assez souvent sous nos yeux et de l'explication qui en est donnée par le Spiritisme, vous

paraîtra, j'espère, assez claire pour que je n'aie point besoin de m'y arrêter plus longuement (1).

« Maintenant, quel jugement porte, de cette explication, la philosophie dite positive ?

« Elle répond : 1° que l'âme ne gardant pas la mémoire de ces existences antérieures, il ne peut y avoir dans cette théorie qu'une hypothèse purement gratuite, alors même que cette absence de mémoire ne constituerait pas un argument décisif contre la réalité de ces existences. Mais, qu'en tout cas, la solution de continuité dans la conscience du moi, entraîne forcément la destruction de la personnalité elle-même, dans son essence.

« 2° Qu'il est absurde et immoral de supposer que des résolutions prises dans un état prétendu d'erraticité, dont on n'a aucune souvenance, puisse influencer sur des actes accomplis vingt, quarante, cinquante ans après ou même au delà.

« Or, ces objections sont-elles irréfragables ? Je pense que non. Et ne peut-on trouver même, dans ce qui se passe quelquefois sous nos yeux, des raisons tendant à faire admettre, sinon l'existence réelle, au moins la non-impossibilité, la non-absurdité, et mieux, une certaine probabilité assez grande pour mériter de fixer sérieusement l'attention ? Je crois, et j'ose dire que si.

« Et je vais le prouver, non pas par des arguments métaphysiques qui pourraient entraîner dans des longueurs, et ne seraient peut-être pas admis par tous, ni même compris par quelques-uns, mais par des faits matériels.

« 1° Dans l'état somnambulique (que cet état soit spontané, ou produit soit par la magnétisation des magnétiseurs, soit par les

(1) Il ne faudrait pas tirer de cette théorie, cependant, la conclusion que le Spiritisme attribue toutes les répulsions à des rapports antipathiques ayant eu lieu dans des existences antérieures, entre les objets de ces répulsions, car il en reconnaît beaucoup d'autres causes. Et, pareillement, lorsque des tentatives de rapprochement se produisent, sans motif apparent, entre deux personnes instinctivement antipathiques, il ne faudrait pas se hâter de prononcer que le Spiritisme les mettra toujours au compte de résolutions prises à l'égard de telle ou de telle personne en particulier. Ce serait, en même temps qu'une grave erreur, une grande injustice.

Les effets de cette nature pourront, au contraire, se produire, dit-il, souvent à l'égard de toutes personnes n'ayant eu aucun rapport antérieur, mais se trouvant seulement dans des cas analogues ; parce que l'âme aura pris la résolution de combattre toujours, et en toute circonstance, sans en spécifier aucune en particulier, une tendance qu'elle a reconnue mauvaise, et dont elle veut se purifier.

procédés des médecins non magnétistes) il y a manifestement des faits, et des sensations, tant dans l'ordre physique que dans l'ordre moral, dont le sujet n'a, à l'état ordinaire, aucune conscience et nul souvenir.

« Quelques-uns de ces faits sont instinctifs, il est vrai, mais beaucoup dénotent une suite, dans les idées actuelles, tellement rigoureuse, qu'elle surpasse même la mesure donnée dans l'état de veille par les mêmes sujets.

« L'absence de mémoire dans l'état de veille, la solution de continuité dans le souvenir entraîne-t-il ici la destruction de la personnalité?

« 2° Si, à un somnambule, une personne ayant pouvoir sur lui, ordonne de faire, à l'état de veille, telle ou telle chose, tant dans l'ordre physique que dans l'ordre moral, le sujet, rendu à cet état, le fera presque inmanquablement, bien qu'il n'ait aucun souvenir ni conscience d'avoir reçu l'ordre en question, puisqu'il ne se souvient même pas d'avoir été en état de somnambulisme.

« Cela pourra paraître singulier, je ne le conteste pas ; mais la singularité d'une chose ne fait rien contre l'autorité de la chose elle-même, car un fait est un fait.

« Dira-t-on que le sujet somnambule recevant l'ordre, n'est pas moralement la même personne que le sujet éveillé l'exécutant ?

« Or, il arrive parfois que mettant à profit cette disposition et cet ordre *naturels* dans les effets du somnambulisme, les médecins magnétiseurs (qu'ils appellent leur magnétisme de ce nom ou d'un autre nom, peu importe) ordonnent à des somnambules soumis à leur traitement de prendre tel remède, pour lequel, à l'état ordinaire ils n'ont que de la répugnance, et les malades éveillés prennent le remède. — Ou bien, sans donner l'ordre explicitement, ils font prendre aux somnambules la résolution d'agir ainsi, et les sujets éveillés se conforment à cette résolution qu'ils ignorent absolument avoir prise.

« Et d'autres, faisant aux infirmités morales l'application de ce mode de traitement, donnent des conseils ou des injonctions dans cet ordre moral, lesquels conseils ou injonctions sont suivis comme dans l'ordre physique.

« La solution de continuité dans la mémoire ne prouve donc rien contre la permanence de la personnalité.

« Et je dis même que les choses se passant ainsi constituent sinon une certitude, par voie d'analogie, au moins une bien forte pré-

somption en faveur des doctrines spirites ci-dessus énoncées.

« Du reste si, comme bien des raisons portent à le faire admettre, l'état somnambulique peut être considéré comme l'image de l'état de l'âme après la mort, la solution de continuité, dans le souvenir et la conscience du moi, sur laquelle on affecte tant de s'appuyer, est loin d'être aussi absolue qu'elle le paraît tout d'abord.

« En effet, si elle est complète dans le cas de passage de l'état de somnambulisme à l'état de veille, elle ne l'est pas également dans le cas de passage de l'état de veille à l'état somnambulique. Et tandis que les pensées survenues dans l'état de somnambulisme n'exercent sur les actes de l'état de veille qu'une influence occulte, il est manifeste et évident pour tous les yeux que bien des actes de l'état somnambulique ne sont que la mise à exécution des desseins conçus dans l'état de veille. Ce qui, au moins pour les opérations intellectuelles, ne saurait guère s'expliquer avec la solution entière de continuité dans la conscience du moi et le souvenir (1).

« En résumé donc, je dis, m'appuyant sur les arguments ci-dessus développés :

« 1° Que la solution de continuité dans la mémoire n'entraîne pas nécessairement la destruction de la personnalité.

« 2° Que par conséquent l'absence de souvenir ne prouve rien contre la pluralité des existences de l'âme, enseignée par le spiriteisme (comme d'ailleurs, par bien d'autres doctrines philosophiques et religieuses).

« 3° Que certains faits prenant leur source dans le somnambulisme tant naturel et spontané, que provoqué, donnent même une explication assez sérieuse de l'état de l'âme après la mort.

« 4° Que par ces mêmes faits, l'influence des deux états l'un sur

(1) Voici, à l'appui de cette proposition, un fait dont je suis absolument certain. Un homme, que je connais intimement, qui, dans son enfance, jusqu'à neuf ou dix ans, avait été doué, ou affecté, comme on voudra, de somnambulisme, et avait retenu de cette affection l'habitude de rêver tout haut, avec perte, au réveil, de tout souvenir, interrogé nombre de fois par sa femme, dans cet état, répondait (toujours avec justesse) et tenait une conversation parfaitement suivie.

En deux ou trois occurrences, la dame, vraie fille d'Eve, ayant voulu profiter de la circonstance, pour faire dire à son mari des choses qu'il lui tenait cachées, celui-ci lui répondit invariablement, d'un air tant soit peu narquois, que c'était en vain qu'elle prenait ce souci, et qu'elle ne saurait rien.

l'autre (état d'incarnation, et état d'erraticité) est démontrée non seulement possible, mais même probable.

« Et 5° enfin, que c'est, jusqu'à présent, la manière la plus rationnelle, de rendre raison des faits nombreux admis par toutes les écoles spiritualistes et toutes les religions. »

B. BUSSEREAU.

D'OU VIENT L'HOMME

To be or not to be —

« La lutte pour l'existence » prime tout. Chacun est engrené, malgré soi, dans un cercle d'affaires spécial ; chacun vit dans une préoccupation incessante de besoins matériels, et, lors même que quelques instants de loisir sont donnés, alors il se fait une lassitude qui renvoie au lendemain toute question métaphysique — surtout. Cependant, par hasard, il n'est pas malséant de soulever une de ces questions. Beaucoup vivent et meurent sans avoir le temps de se demander d'où ils viennent, où ils vont. C'est là un sujet qu'il est bien permis de traiter, un moment du moins, d'une façon hypothétique, ne serait-ce que par simple curiosité.

— J'ai dit que je suis déiste ; il n'y a donc ici ni propagande cléricale ni discussion religieuse.

— D'où vient l'homme ? Nous laisserons de côté la Bible, la théorie de Darwin et le Bouddhisme pour donner la parole à un penseur de nos jours :

« La terre peut être assimilée à une femme dont les diverses parturitions ont été les minéraux, les plantes, les animaux. »

La dernière a été l'homme.

Autrement dit, la terre est l'œuf qui contenait en germe toutes les productions qui sont écloses depuis.

C'est, si l'on veut, le sculpteur qui a fait différentes maquettes avant d'arriver à un résultat satisfaisant — mais non suprême, car un jour il y aura ici-bas d'autres créatures plus parfaites que nous.

— Par une belle nuit d'été, distrayons à grand'peine quelques instants de notre repos, et jetons un regard sur ces milliers de mondes qui nous entourent. Ils n'ont jamais eu de commencement, du moins comme substance.

Ils n'ont fait que se transformer. En effet, quand un globe s'anéantit, il se forme de ses restes d'autres mondes : le haut dégage

une chaleur qui gazéifie les débris et réinstalle une nébuleuse. Et il n'y a pas de fin totale non plus. Pourquoi une fin ?

— Dans tous ces mondes doit se former une créature partout relativement homogène, dernière expression de ces milieux et ne pouvant dépasser celui où elle vit. Ensuite, c'est à l'espace qu'il faut demander des créatures. Car les mondes les plus avancés ne sont que l'*a b c* de l'espace. Là est leur origine, là ils tendent, ils ne sont que de l'espace sensibilisé pour des organismes commençant, des lisières pour leur enfance.

Et ne vient-il pas à l'idée que les immenses espaces interplanétaires ne peuvent être dépourvus d'habitants, alors que les globes, points si petits par rapport à eux, sont peuplés ?

— Nous ne pouvons pas plus connaître Dieu (un mot), la cause de ces mondes, que le minéral que nous foulons ne peut nous connaître. Cette entité ne serait que la matière initiale elle-même en mouvement, matière dont les qualités ne sont pas perceptibles par nos sens ou notre raison.

Remarquons que le mot « matière » éveille toujours en nous l'idée de volume, de pesanteur. Et cependant, du fer à l'eau, de l'eau à l'hydrogène, de l'hydrogène à l'éther interplanétaire, quelle distance est franchie ! Nous avons de la peine à concevoir une matière plus subtile que l'éther, et cependant elle existe. D'elle à la matière primordiale, il y a encore plusieurs millions d'abîmes.

De la force à la matière il n'y a qu'un pas. Il vient un moment où l'on peut avoir la force immense avec la matière infiniment raréfiée. Allons au delà, nous avons la transformation de la matière en force. Mais « cette force n'existe jamais sans matière », quelque subtilisée qu'on suppose cette dernière.

Je parle donc ici d'un Dieu matériel, avec d'autres attributs et d'autres aspects que ceux de la matière telle qu'on la conçoit.

— Dans tous ces mondes, il y a un mouvement lent, progressant ; il semblerait que l'entité suprême, vieillie, fatiguée par son activité continuelle, veuille se retremper à la quintessence des êtres émanant des globes formés, intelligences éthérées qui se rapprochent indéfiniment de lui pour enfin s'y fondre.

L'univers, en somme, est un fait que cette entité a projeté, et qui rentre sans cesse en elle ; et Dieu, ainsi conçu, n'est qu'une polycratie infinie.

(A suivre.)

Docteur CARAT.

Nota. En insérant cet article, dont nous n'acceptons pas toute la

teneur, nous faisons preuve d'indépendance, et nous sommes heureux d'avoir été fraternels à l'égard du docteur Carat.

LE MAGNÉTISME CURATIF.

Ce titre est presque un pléonasma, car, qui dit : magnétisme, dit thérapeutique.

Les siècles les plus reculés ont eu connaissance de cette force mystérieuse, et, indépendamment des prodiges opérés par les anciens Mages à l'aide de cet agent universel, beaucoup d'entre eux savaient l'appliquer à la guérison des maladies.

Dans les temps modernes, bon nombre de chercheurs se sont passionnés pour cette science mystérieuse — incomprise encore — les Mesmer, les Puységur, les du Potet, etc., etc., ont obtenu, par son emploi, des cures innombrables et attestées.

Depuis la découverte de l'électricité, on s'est demandé souvent s'il n'existait pas une corrélation intime entre ces deux fluides — animal et minéral —, et la conclusion, pour beaucoup a été celle-ci : c'est que le fluide magnétique humain n'est autre que du fluide minéral terrestre animalisé.

Forts de cette hypothèse — qui semble au moins plausible — à côté des docteurs qui traitèrent spécialement par l'électricité, des magnétiseurs songèrent à marier les deux forces magnétique et électrique — et les résultats qu'ils obtinrent furent satisfaisants.

Grâce à ce puissant adjuvant, l'expérimentateur put, sans se fatiguer outre mesure, traiter un plus grand nombre de malades, et guérir des affections restées jusqu'alors rebelles à l'action exclusive du magnétiseur.

Le Magnétisme thérapeutique venait de faire un pas en avant.

Cependant, les premiers essais tentés dans cette voie offraient — disait-on — un certain danger ; le contact immédiat du malade avec l'expérimentateur, avait fait craindre la contagion du mal ; aussi dans les premiers temps, se servait-on, pour électriser le patient, d'un isolateur à manche de verre. M. Beckensteiner — le célèbre électricien Lyonnais — fut le premier qui *osât* électriser magnétiquement avec la main nue ; et, pour détruire du premier coup le préjugé cité plus haut, il entreprit la cure d'un phthisique et fut

assez heureux pour obtenir sa guérison, sans ressentir lui-même le moindre malaise.

Voici, en quelques mots, comment opère M. Beckensteiner :
« Toute maladie, — dit-il — est occasionnée par une accumula-
« tion du fluide nerveux sur un organe quelconque ; si l'on peut
« dissiper cette accumulation dès le début (et l'électricité réunie
« au magnétisme, a pour cela des moyens absolument sûrs), la ma-
« ladie avorte, pour ainsi dire.

« Les phénomènes qui se passent entre l'opérateur et la per-
« sonne électrisée peuvent s'expliquer ainsi :

« L'électricité est communiquée au malade, isolé, par la ma-
« chine.

« L'opérateur (non isolé) lui présente la main grande ouverte
« pour attirer le fluide, et lui fait éprouver par le contact diverses
« sensations : l'électricité naturelle de l'opérateur est décomposée,
« le fluide négatif est attiré du sol à travers son corps, et arrive au
« malade par la partie la plus rapprochée : la main, par conséquent.

« Ainsi, un courant négatif arrive de l'opérateur au malade, et
« un courant positif se rend du malade à l'opérateur ; il faut évi-
« demment éviter un excès de zèle dans l'application de ce système,
« mais le danger d'inoculation des maladies n'existe pas. »

Aujourd'hui, ce mode de traitement a acquis droit de cité ; MM. Evette, De Waroquier, Hippolyte, 36, rue de Flandres, etc., sont de véritables guérisseurs, et nous nous faisons un devoir de donner à nos lecteurs, désireux d'expérimenter sur eux-mêmes, le nom de M. Adolphe Didier, frère d'Alexis Didier, le sujet lucide si connu, qui vient d'ouvrir un cabinet de traitement magnético-électrique, 5, rue du Mont-Dore, à Paris. Il reçoit de 2 à 5 heures.

Nous souhaitons à tous les guérisseurs, comme à M. Didier, — qui dans un séjour de 50 années à Londres s'est acquis une véritable notoriété — le succès dû à leurs recherches scientifiques et à leur apostolat en faveur de la cause magnétique et spirite.

JACOBS.

UNE GUÉRISON MÉDIANIMIQUE DE M. HIPPOLYTE.

18 octobre 1883. Cher Monsieur Hippolyte, je ne sais comment vous exprimer la joie que nous éprouvons, car vous avez obtenu la guérison de notre fille ; ma plume est incapable de vous traduire

ce que notre cœur renferme de gratitude et de reconnaissance.

Depuis 4 ans, notre fille était atteinte d'un torticoli prolongé ; nous avons consulté une grande partie des célébrités chirurgicales, et cette pauvre enfant était en traitement depuis cette époque ; on lui a fait une section au *sternum stridient*, et avec cela, elle portait toujours un appareil qui la gênait beaucoup ; et la guérison était loin d'être complète.

Cette section n'était qu'une amélioration, et lorsque nous avons eu le bonheur d'entendre parler de toutes les guérisons que vous aviez obtenues, nous étions sur le point de faire faire une nouvelle section ; quand, vous ayant présenté notre fille, vous nous avez affirmé, aussitôt, que vous la guéririez, vous en avez eu l'intuition dès la première visite que nous vous avons faite, et en effet, monsieur, vous ne vous étiez pas trompé ; en une huitaine de jours, le mieux était déjà très accentué, et au bout d'un mois, la guérison était complète ; maintenant, notre fille à la tête aussi droite et le mouvement du cou aussi souple que si elle n'avait jamais rien eu.

Cependant, monsieur, vous aviez affaire à un *sceptique*, et malgré l'amélioration accentuée, j'avais de la peine à me décider à croire que vous pourriez obtenir une parfaite guérison ; ce n'est que grâce à votre dévouement et à votre persévérance à faire le bien, que vous êtes arrivé à me rendre aussi croyant que j'étais sceptique.

Votre intuition vous disait que ce serait par ma fille que je deviendrais un propagateur du spiritisme ; en effet, monsieur, vous n'avez pas été trompé dans votre attente ; non seulement vous nous avez guéri notre fille, mais vous avez couronné votre bonne œuvre en nous mettant en communication avec un fils regretté que nous avons perdu il y a 5 ans, et dont le deuil est toujours aussi profond dans notre cœur.

Notre fille est devenue médium écrivain, et aucune expression ne serait assez forte pour vous dépeindre tout le bonheur [dont Dieu nous a comblé par votre intermédiaire.

Veillez recevoir, monsieur, l'expression de gratitude et de reconnaissance d'un père et d'une mère dont le dévouement ne saurait jamais atteindre la grandeur du service rendu.

GARANGER, 62, rue de Belleville, Paris.

FAITS DIVERS

ACADÉMIE DES SCIENCES.— M. RAVAISSON continue son étude sur la croyance des anciens à la vie future. Il passe en revue la plupart des divinités du Panthéon gréco-romain, et interprète à nouveau les traditions mythologiques et surtout les représentations, images, symboles, relevés sur les tombeaux. Il décrit de nombreuses figures et montre ainsi qu'on n'a pas voulu représenter la mort, des cadavres, mais des personnes vivantes, non la vie passée, mais la vie future.

Parmi les nombreux faits cités, mentionnons les usages des Transes, peuplade de la Thrace, dont les rites funéraires sont un reflet d'antiques croyances à une vie future. A Rome, fidèle aux anciennes traditions, on portait aux obsèques de ceux qui mouraient avant l'âge, plus de torches et de flambeaux de cire, symboles de victoire et de joie, qu'à celles de tous les autres.

Que par de tels usages, dit M. Ravaisson, on voulût féliciter ceux qui quittaient la vie prématurément, non pas seulement d'être délivrés des maux qui y sont attachés, mais d'être entrés plus tôt que d'autres dans une vie nouvelle et heureuse, c'est ce que prouvent ces nombreux monuments funéraires où l'on voit de très jeunes gens se jouant avec quelque animal familier, comme un lapin, un oiseau, un chien, pour indiquer les doux loisirs de l'Elysée. Nous aurons à revenir plus amplement sur ce sujet, la lecture de ce substantiel Mémoire n'étant pas encore achevée.

— Malgré l'amélioration survenue, avant-hier, dans l'état du jeune *Legrand*, la victime du drame du passage Viollet, à Paris, les complications qu'on redoutait se sont produites et le malheureux jeune homme a succombé hier, à deux heures précises, à l'hôpital Lariboisière.

Touchant détail : le soir du drame, le chien du malheureux *Legrand* que celui-ci avait laissé à la maison, boulevard Magenta, a hurlé toute la nuit. On eût dit que le pauvre animal devinait ce qui était arrivé à son maître. Il a fallu aller chercher le commissaire de police du quartier qui a fait ouvrir la porte pour faire sortir le chien qui aurait pu devenir enragé.

— Il y a quelques jours, le mécanicien d'un train du *Morris and Essex* apercevait le corps d'un homme étendu au milieu de la voie, à un quart de mille d'Orange. A côté était un boule-dogue tenant entre

les dents le col du paletot du mort et faisant des efforts désespérés pour l'entraîner hors de l'endroit dangereux où il se trouvait.

Avant qu'on eût le temps d'arrêter, le train avait passé sur le corps, et le chasse-pierres avait lancé le chien à dix pas, mais sans lui faire lâcher prise, car il avait encore dans la gueule des lambeaux des vêtements de son maître. Le train ayant stoppé, un policeman et plusieurs curieux sont allés voir le corps, mais sans pouvoir en approcher de trop près. Le boule-dogue était revenu se coucher à côté et tenait les indiscrets à distance en grognant et en montrant les dents. On a toutefois reconnu que l'homme mort était un Anglais, nommé Georges Neboe, résident d'Orange, et que le boule-dogue était son chien.

On suppose que Neboe est tombé en voulant traverser la voie ferrée, et que sa tête ayant porté contre un rail, il est resté évanoui. Après de longs efforts pour éloigner ou apaiser Nell, le policeman lui a tiré des coups de revolver.

Le fidèle animal a reçu une balle dans la tête sans vouloir quitter son poste, et il a fallu lui en envoyer une seconde dans le cou pour le décider à déguerpir. Il s'est enfui lentement, en trébuchant comme un homme ivre, et alors seulement on a pu approcher du corps et le relever. Un messenger a été expédié le plus tôt possible à M^{me} Neboe, pour lui apprendre le fatal accident arrivé à son mari. Elle s'attendait à recevoir quelque fâcheuse nouvelle, car elle avait été avertie par le chien, qui était revenu à la maison saignant et boitant et tournait autour de sa maîtresse en poussant de lamentables hurlements et sans vouloir boire ni manger. La pauvre bête était si horriblement blessée qu'il a été nécessaire de l'achever.

Poésie médianimique

C'est aujourd'hui les Morts. Là bas au cimetière,
Veuves et orphelins s'en vont verser des pleurs,
Et, sous les grands cyprès, à genoux sur la pierre,
Exhalent leurs douleurs.

Pourquoi donc pleurez-vous, et pourquoi la prière,
Si vous ne croyez pas en un Dieu de bonté !
Il ne doit pas prier celui qui désespère
De l'immortalité.

Eh quoi ! l'affreux néant ! seuls le silence et l'ombre,
Et rien ne survivrait alors de l'Être humain !
Eh quoi ! cruelle mort, tu serais la nuit sombre,
D'un jour sans lendemain !

Non, ne le croyez pas, car l'âme est immortelle,
Et va revivre encore dans des mondes heureux :
Où serait-elle donc ? Et pour qui serait-elle,
L'immensité des cieux !

O mon Dieu, donne-leur cette sainte croyance,
Qu'ils n'aillent plus pleurer devant de froids tombeaux,
Et qu'un de tes rayons, ô sublime espérance,
Fasse luire à leurs yeux les horizons nouveaux.

MILLEVOYE (Charles-Hubert), mort en 1816, à l'âge de 34 ans.

Envoi de M. Valéry, de Marseille.

LE PATER

DES LIBRES PENSEURS SPIRITUALISTES DU GROUPE :

LA CONCORDIA DE BETHUNE.

(1869-1883)

O toi, notre Père divin qui es partout, que ton nom soit aimé et vénéré de tous tes enfants ; que l'accent de ta clémence inonde nos cœurs ; que le royaume de la lumière nous arrive ; que ta volonté immuable dans sa perfection soit faite sur la terre comme dans les myriades de mondes qui roulent et gravitent dans l'espace insondable de l'infini, daigne montrer à tes enfants terrestres les moissons dorées de la nouvelle alliance dans tout l'éclat de la maturité.

O toi, qui de la poussière nous a élevés à la dignité d'homme et nous a donné la faculté de te comprendre et de t'aimer ; garantis-nous des erreurs, des superstitions et des mensonges propagés par de mauvais esprits réincarnés qui, abusant de ton saint nom, nous ont ravi pendant tant de siècles les libertés que tu nous as données : que notre pensée touche au cercle lumineux des pures jouissances celles qui conduisent aux vérités divines.

O notre Père si fécond, toi qui plaçant tes innombrables enfants sur les ailes des siècles, les envoies dans l'océan des âges chercher le bien fait de nombreuses réincarnations, donne à ton troupeau fidèle la foi nécessaire pour conserver précieusement les trésors inénarrables de ta miséricorde infinie ; fais que toutes les perfections se répandent sur nous, afin que nous soyons dignes de te contempler dans toute la splendeur de ta majestueuse puissance.

O divinité si bonne, si juste, si clément dont le regard chargé de tendresse embrasse tous les mondes à la fois, pardonne-nous nos fau-

tes comme nous pardonnons à ceux qui se sont rendus coupables envers nous.

Orient de l'empyrée, lumière de la lumière, toi qui inscris les actes des hommes en lettres étincelantes comme l'éclair quand il sillonne les ténèbres de la nuit, permets que tous les êtres créés reconnaissent ta bonté incommensurable et que la sainte flamme de la nouvelle alliance s'élève de soleils en soleils jusqu'aux marches de ton trône étincelant, et délivre-nous de l'ignorance et des passions terrestres.

O principe de justice et d'amour sans borne, fais que le germe du bien arrive à sa maturité, que la source divine de la science, dégagée de toute entrave, brise les chaînes de l'esclavage de tes malheureux enfants terriens qui gémissent et souffrent accablés par les misères et les tyrannies humaines ; fais que la connaissance, cette sainte fille de tes volontés suprêmes, nous montre les causes sublimes de la création, en te faisant apparaître à nos yeux éblouis et charmés dans ta véritable et splendide majesté.

Permets que tous tes enfants réunis sous la même bannière, chantent l'hymne sacré de la Liberté, de la Fraternité, de l'Égalité et de la Renovation universelle.

Tu peux tout, ô immensité souveraine, car à toi est l'empire, la puissance et la gloire. — Ainsi-soit-il. Esprit de DEMOCRITE.

NÉCROLOGIE.

Une cérémonie touchante réunissait le mardi, 9 octobre 1883, bon nombre de spirites convoqués pour l'enterrement spirite de HENRI-VICTOR-EMILE-JACQUES, AUZEAN ; M. et Madame Auzean, qui perdaient leur dernier enfant, présidaient avec calme à la cérémonie ; ils ont lu les prières et prononcé de chaleureuses paroles avant le départ du cercueil ; M. Leymarie a expliqué quel était le but de cette cérémonie profondément religieuse, malgré l'absence du représentant d'un culte reconnu.

Au cimetière, M. Boyer a lu la prière pour les morts et prononcé les paroles suivantes :

« Devant cette tombe, nous venons, en amis dévoués de la famille, adresser un adieu fraternel au corps de l'enfant et dire au revoir à son esprit ; au moment des séparations douloureuses, les cœurs doivent s'unir pour consoler les frères dans l'affliction, et leur prouver, s'il était nécessaire, que Dieu aime qui supporte ses

épreuves avec résignation.— O mort, rive jadis inconnue, tu ne peux nous effrayer, puisque des faits palpables nous prouvent que l'âme séparée du corps retourne à son centre d'attraction, pour y reprendre une vie nouvelle, suite des évolutions successives qui la conduisent à la perfection.

« Pour atteindre ce but, point n'est besoin de s'entourer d'un luxe somptueux, et de se munir d'un passeport visé par l'orgueil ou l'égoïsme ; Dieu étant la bonté, la justice, la sagesse infinies, rejette les paroles tarifées, balbutiées avec art et selon le degré de fortune du défunt ; ce qu'il veut, c'est le règne parmi nous de l'amour qui fait aider autrui et mutuellement nous secourir.

« Cette cérémonie, différente en quelques points de celles dont nous avons l'habitude, n'est pas moins très religieuse et chrétienne ; nous ne sommes point insensés si nous cherchons à séparer l'ivraie du bon grain, et la vérité des dogmes qui sont un défi à l'adresse du Créateur. Dieu, perfection absolue, ne délègue pas ses pouvoirs à des êtres imparfaits, surtout à l'homme qui vit en dehors de la société pour mieux jouir de ses privilèges sans en supporter les charges, qui ne connaît la famille que par le trouble qu'il y apporte trop souvent ; et cet homme n'a pas le droit de diriger nos consciences en ayant le monopole des grâces.

« Tout homme convaincu par l'enseignement rationnel du spiritisme, n'a pas d'excuses s'il fuit la grande devise des hommes libres : ne pas croire l'absurde ; il doit guider son enfant dans les épreuves de la vie, lui apprendre ses devoirs de bon et sage citoyen, lui inspirer les sentiments de fraternité et de liberté les plus nobles, lui commander le respect pour les hommes célèbres qui se sacrifient en vue du progrès général. Le père, en un mot, doit être son propre prêtre, en attendant qu'il soit son propre roi. »

M. Boyer termine en citant de belles paroles d'un maître dans l'art d'écrire et de penser.

M^{me} X. lit ensuite une communication obtenue au groupe du faubourg St-Denis, 176, chez M^{me} Poulain :

« Quand la mort étend sur vous son aile sombre et vous ravit les êtres chers que vous aimez, vous pleurez, vous gémissiez, votre âme est affaissée sous la douleur.

Votre sort est triste, ô vous qui ne comprenez pas la mort dans sa sublimité.

Mourir, ce n'est pas faillir, ce n'est pas tomber, ce n'est pas même fléchir. Mourir, c'est grandir, c'est prospérer, c'est renaître

à l'immortelle vie. C'est retremper son âme au grand foyer d'amour, source de toutes les vertus.

Peut-on te blâmer, ô mort, quand tu dis à l'enfant qu'il vaut mieux être rose cueillie avant l'aurore que d'être fleur battue par la tempête. Peut-on te blâmer quand tu dis au vieillard qu'il vaut mieux contempler les perles d'or qui scintillent dans l'azur que de traîner plus longtemps un fardeau trop lourd pour ses faibles épaules.

Peut-on te blâmer, quand tu dis au malheureux : je prends ta douleur, je te laisse l'amour, je détruis ton esclavage et te donne la liberté.

O mort, sois bénie et que ton nom encore méconnu soit fêté et cou vert de lauriers.

M. Leymarie prononce quelques paroles pour bien faire comprendre, selon l'enseignement des esprits, synthétisé par Allan Kardec, le pourquoi du départ des jeunes enfants avant une vie d'homme accomplie ; il ajoute ceci : « L'enfant a une âme d'homme réincarnée dans un organisme nouveau, et en reprenant sa liberté, cette âme peut entendre et bien saisir toute notre pensée ; aussi nos amis lui ont-ils parlé, non comme à un enfant, mais en le considérant comme un homme qui pourrait les comprendre. »

Les parents adressent un adieu courageux et touchant à l'esprit de leur fils, et la cérémonie se termine par une prière et un appel véhément à l'esprit de Josephine Carrier ; réunis autour de sa tombe, nous prions cet esprit, cette bonne sœur, de porter nos souvenirs à nos morts aimés, à tous ceux que, depuis l'ouverture de ce cimetière, nous avons conduits au champ du repos, et ils sont si nombreux.

Nos amis, M. et M^{me} Croze, nous écrivent de Rochefort, que le doyen d'âge des spirites de cette ville, M. LARRÉ, âgé de 83 ans, le plus ancien chef de groupe de la contrée, s'est désincarné le 5 septembre. Les spirites de Rochefort ont accompagné la dépouille mortelle de cet homme de bien qui ne vivait que pour le spiritisme et en parlait constamment ; médium, il le voulait prouver, *urbi et orbi*. Que les groupes évoquent notre ami Larré, cet esprit généreux viendra les conseiller et les guider.

Madame Veuve MOCCAND, née *Généviève Gancel*, spirite de la première heure, fut l'amie de M. et de M^{me} Allan Kardec ; cette femme de bien, dévouée à toutes les œuvres de charité, est décé-

dée à l'âge de 80 ans. Nous avons eu le regret de recevoir la lettre de faire part le lendemain de l'enterrement.

M. MENIER, publiciste à la Nouvelle-Orléans, est décédé le mois passé ; ce fut un lutteur, un travailleur honnête et énergique, un spirite militant et instruit ; cet ami deviendra le bon conseiller, le guide de ceux qui l'ont connu et si profondément estimé.

M. SAMUEL CHINNERY est décédé à Paris, 12, rue Copernic, le 17 septembre à l'âge de 56 ans. Les spiritualistes de l'Angleterre et les journaux de ce pays qu'il soutint de son autorité et de sa bourse, les spirites de Paris, se rappelleront toujours cet homme sympathique, dont la vie fut consacrée à la défense de notre cause. A sa famille, nos regrets sincères, et ceux de nos frères de Londres, principalement ceux des membres de l'Association centrale des spiritualiss.

M. L. de Montaut nous annonce la mort de sa belle-sœur, MADAME DE S^t-MARC, décédée le 8 septembre 1883 ; ce dénouement était prévu depuis longtemps. Cette dame fut la douce et bonne amie, l'ange du foyer, celle à qui l'on s'attache et que l'on aime, vu son état de souffrances et d'épreuves continues ; elle partageait nos croyances, cette bonne sœur ; aussi, son beau-frère et sa sœur nous demandent-ils de l'évoquer, de prier pour son dégagement spirituel, l'union salutaire de nos pensées pouvant l'aider dans ce travail de transfiguration. A notre frère, L. De Montaut, à sa chère compagne, le souvenir et la cordiale sympathie de tous les membres de notre société.

M. Edmond Roselli-Mollet, député de l'Ain, fils de notre ami M. Roselli-Mollet et F. E. C. est décédé à Musin, le 4 octobre 1883. A ses parents, notre sympathie, car nous sommes avec eux dans la joie et la douleur ; leur fils était un homme de principe et d'énergie, brave et loyal.

M. RAYMOND DUCROS, spirite de la première heure, est décédé le 23 octobre ; nous reparlerons de cet homme de bien, de ce zélé propagateur de la doctrine à sa veuve notre fraternelle sympathie.

— Les spirites sont prévenus qu'ils trouveront chez M^{me} Ducros, libraire, 47, rue Fontaine-St-Georges, un dépôt de tous les ouvrages de notre librairie ; ce serait un devoir d'acheter chez cette veuve honorable, qui mérite l'estime de tous, et qui ne s'attendait point au coup terrible qui l'a frappée.

BIBLIOGRAPHIE

LA LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT

Nous recevons la lettre et l'article suivants :

MONSIEUR LE DIRECTEUR, j'ai l'honneur de vous adresser ci-contre le compte rendu d'un ouvrage que vient de publier sous ce titre : *Jean Macé et la fondation de la Ligue de l'Enseignement*, un de nos confrères, M. DESOYE. Je fais appel à votre dévouement à l'œuvre de la Ligue pour lui donner l'hospitalité dans les colonnes de votre journal. — Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, mes sentiments dévoués.

L'un des Secrétaires de la Ligue, J. CHENNEVIÈRE.

« La Ligue de l'Enseignement attendait encore son histoire. C'est un de nos confrères, M. Arthur Dessoye, ancien rédacteur du *Spektateur*, de Langres, et actuellement rédacteur en chef de l'*Electeur libre*, de Chaumont, qui s'est chargé de l'écrire, sous ce titre : *Jean Macé et la fondation de la Ligue de l'Enseignement*.

Il faut lire ce volume pour se rendre compte de ce que peut faire l'initiative individuelle, quand elle a à son service l'intelligence, le culte d'une idée, le dévouement désintéressé qui enfante des prodiges, la foi qui soulève les montagnes et par dessus tout cette flamme sacrée du patriotisme qui enfièvre les cœurs, dompte toutes les résistances et assure la victoire définitive !

Car la Ligue française de l'Enseignement, avant d'arriver à être l'institution triomphante et prospère que nous voyons aujourd'hui, a eu sa période militante et souffrante. Elle a pris naissance sous l'empire. C'est dire que, dès son début, elle a dû soutenir une rude lutte pour l'existence, — le redoutable *struggle for life* de Darwin, — et se frayer sa voie à travers mille obstacles. Elle avait à vaincre l'inertie ou le mauvais vouloir des individus et les défiances soupçonneuses d'un gouvernement despotique. Ces mêmes obstacles, elle les a rencontrés depuis sous le 24 Mai et sous le 16 Mai.

Mais ces difficultés n'étaient pas de nature à rebuter Jean Macé, fondateur de la Ligue, non plus que son vaillant et fidèle collaborateur Emmanuel Vauchez, dont le nom est désormais inséparablement associé au sien. C'est grâce à ces deux hommes que la Ligue de l'enseignement, née dans un modeste village de notre chère Alsace, a bientôt rayonné de Paris sur la France entière, marquant chacune de ses étapes par de nouveaux états de services.

Ce qu'elle a fait, chacun le sait. Est-il besoin de rappeler ici le pé-

tionnement pour l'instruction obligatoire, la création des bibliothèques populaires et régimentaires, le sou des écoles laïques, l'enquête sur l'obligation, la gratuité et la laïcité de l'instruction, et, plus près de nous, les conférences populaires organisées par les soins de la Ligue et l'œuvre de l'instruction civique et militaire qu'elle a ajoutée à son programme ?

Car la Ligue a pour principe de travailler sans relâche et c'est d'elle que l'on peut vraiment dire qu'elle estime n'avoir rien fait tant qu'il lui reste encore quelque chose à faire.

Elle a trouvé dans M. A. Dessoye un historien ému et consciencieux, qui a eu le rare mérite de s'effacer. L'histoire de la Ligue proprement dite est heureusement complétée par une biographie de Jean Macé, rappelant les débuts politiques, les titres littéraires et les travaux pédagogiques de l'illustre fondateur de la Ligue. Car vous savez que Jean Macé n'est pas seulement un initiateur et un pionnier du progrès, il est l'auteur de toute une série d'ouvrages d'éducation et de vulgarisation scientifique, dont le type est son *Histoire d'une bouchée de pain*. Il est même professeur de demoiselles, et ce n'est pas l'un des côtés les moins intéressants de sa vocation. M. A. Dessoye a saisi sur le vif les traits et les aspects variés de cette physionomie aussi sympathique que puissamment originale, qu'on ne peut connaître sans l'aimer et l'admirer et il a su les mettre en relief comme il convenait.

J'ajouterai que ce volume est placé sous les auspices d'une préface de M. Henri Martin, notre éminent historien national, qui résume admirablement l'œuvre de Jean Macé et de la Ligue : « Nous avons réalisé l'éducation civile, dit M. Henri Martin, nous n'avons pas encore intégralement l'éducation civique. Il faut que l'enfant se prépare à servir la patrie, au besoin, autrement que par les travaux de la paix. La Ligue de l'Enseignement, sans abandonner ses travaux antérieurs, se transforme donc en société d'éducation militaire. Lorsque ce complément de l'instruction populaire, organisé maintenant dans l'école primaire, le sera dans toute la France pour l'âge intermédiaire entre l'école et le régiment, l'œuvre sera complète. Jean Macé restera, non seulement pour la Ligue de l'Enseignement, mais pour toute société, tout citoyen qui aura concouru au même but, l'initiateur de cette œuvre, le premier auteur du mouvement qui, parti de notre chère et malheureuse Alsace, enveloppe et renouvelle la France. »

On ne saurait mieux dire.

Ernest FIGUREY.

NOTA : Pour nos lecteurs. L'ouvrage, *Jean Macé et la ligue de*

l'enseignement, œuvre intéressante et remarquable, sera envoyé, port payé, 3 fr. au lieu de 3 fr. 50. Cette remise est exceptionnelle pour nos abonnés. 2 fr. 50 pris à notre librairie.

Les Grands Martyrs, de M. Léonce DEPONT. — Librairie des sciences psychologiques.

Nous qui ne concevons la Poésie que comme l'expression de ce qu'il y a de plus élevé dans la nature humaine, que comme la glorification du grand *Idéal* vers lequel, bon gré mal gré, nos âmes tendent toutes, nous nous demandons, à la lecture de cet opuscule d'un poète à peine âgé de vingt ans, si nous ne possédons pas enfin un inspiré profond et brillant qui suit de près les traces de Victor Hugo.

Notre réponse est affirmative et tel sera, je crois, le sentiment de tout lecteur qui, sans parti pris, parcourra ces pages grandioses, magistrales, traversées par un souffle inspirateur puissant ; oui, il sentira son âme sensible se transporter ravie vers les régions élevées où brille l'éternelle et poétique vérité !

Le jeune poète, déjà connu et justement apprécié de beaucoup de nos lecteurs, a le don, nous dirions presque la faculté médianimique, d'allier à une forme irréprochable un fond philosophique et moral. Pour lui, possesseur de la Muse innée, de cette divine inspiratrice qu'il semble s'être acquise dans ses préexistences, « l'*Idée* est la liqueur si la *forme* est le vase ». La rime sait sous sa plume, s'unir à la raison d'une manière spontanée, naturelle et comme par enchantement.

Oui, dit-il, dans cette apologie des *Martyrs* de la foi, du sacrifice et du dévouement,

« Oui, croyez ; oui, souffrez sans haine et sans envie ;

« Mourir, c'est retomber dans un gouffre de vie ;

« Souffrir, c'est mériter de monter vers l'azur ;

« Votre sourire est doux et fait le ciel plus pur :

« O lapidés, martyrs, prisonniers, tout s'enchaîne,

« La mouche et le lion, le brin d'herbe et le chêne,

« Par d'invisibles fils à l'azur sont liés :

• « Non, vous ne serez pas par la gloire oubliés !

• Le fond de tout c'est Dieu, c'est-à-dire Justice ;

« Croyez, saignez, pensez ; Pour que l'homme bâtisse

« Un Temple des vertus par le Droit habité,

« Dont le fronton béni soit plein d'éternité,

« Il suffit en ce monde où plane la prière,
« Que chacun de vos cœurs en devienne une pierre ;
« Envolez-vous ; aimez les suprêmes combats ;
« Le mot du grand Secret n'est pas écrit en bas,
« Là-haut, dans la lumière on est libre et sans règles,
« On répond à la foudre en regardant les aigles,
« On a l'immensité pour rayon baptismal
» Et l'on pense à Jésus pour oublier le mal.
« Le but est d'autant plus haut qu'il est plus sévère,
« De douleur en douleur on monte à son calvaire ;
« Tout homme, dans la nuit de son destin, peut voir
« L'étoile du matin près de l'astre du soir :
« Entre ces deux clartés une cime s'élève,
« Apre comme un rocher, tranchante comme un glaive ;
« C'est la vie. O martyrs, montez vers le ciel bleu
« Car au bout de la cime on apercevra Dieu !.....
.....
« O vision lointaine ! ô rêve formidable !
« Océan du destin jusqu'alors insondable !
« Que de perles, le jour où l'homme radieux
« Pourra sur l'inconnu, plein d'oreilles et d'yeux,
« Jeter un fauve éclair de sa mâle prunelle,
« A nos pieds laissera ta marée éternelle !
« Alors, oui, tout sera digne, superbe et grand ;
« Alors le cœur humain en se transfigurant
« Ne saura plus s'il doit, ô changements étranges,
« Ressembler aux oiseaux ou ressembler aux anges ;
« Et l'on verra passer le drapeau de la Paix,
« Et le souffle emportant les nuages épais,
« Et l'esprit déchiffrant les deuils et les algèbres,
« A travers l'ouverture immense des ténèbres,
« Comme si, dans la nuit où rampe l'animal,
« Quelqu'un de gigantesque avait broyé le Mal ! »

Qu'en dites-vous ? n'est-ce pas tout simplement sublime de pensée et d'expression ?

Eh bien, si, chez notre jeune écrivain, la poésie est la parfaite union de l'Idée et de l'expression, s'il possède la double magie des beaux vers et des fortes pensées, c'est qu'il est véritablement poète : Telle est la réflexion que nous suggèrent ses *grands martyrs*.

Nous sommes de ceux qui considèrent la Poésie comme un puissant élément de progrès : Etre juste, aimer le beau, chercher le vrai, faire le bien, toute la poésie est là. Va-t-elle enfin, cette divine enchanteresse,

prendre droit de cité dans notre milieu de positivisme et d'égoïsme ? Va-t-elle avoir son caractère propre d'amener les âmes au bien en les élevant vers le vrai ? Se serait-il enfin révélé à nous un vrai Poète du spiritualisme moderne, voire même du spiritisme ? Nous aimons à le croire.

L. VIGNON.

Nota. — Cette brochure sur papier vélin bistré, imprimée en caractères Elzévir, est tirée seulement à cent exemplaires. (Prix : 1 fr.)

ROMAN PHILOSOPHIQUE : *Le sixième ciel*, par S. P. ZUCCHINI, publié en italien par l'Union typographique de Turin. — In-8°, 3 f. 50.

Le système romantique de M. Zucchini rappelle celui de M. Verne ; à la substance des choses, longuement méditées, le roman de M. Zucchini accouple le charme artistique et le génie de l'invention. Il serait à désirer que ce livre fût très connu, et très répandu, car il a le don de raffermir l'esprit en lui donnant ces plaisirs ; la narration intéressante et imagée, la foi en une autre vie, besoin qui se fait sentir de plus en plus, en présence du flot montant et menaçant du matérialisme le plus funeste.

Le canavas du roman est ainsi conçu : deux époux, Silvestro et Tarquille, veulent, le jour de leur noce, se soustraire aux importunités des curieux et aux obsessions des compliments et félicitations des parents et amis ; ils entreprennent un voyage.

Malheureusement, un cas imprévu, vient juste à point interrompre la douce idylle : un incendie éclate avec une violence inouïe, et le généreux Silvestro, dans le but de sauver une mère et son enfant prêts à périr dans les flammes, n'hésite pas à se jeter dans le foyer et échappe comme par un prodige à la mort, ce qui ne l'empêche pas, toutefois, de faire une chute très grave, qui le retient pendant un temps assez long cloué au lit, en proie à une fièvre ardente et au délire.

Le roman, ou plutôt la puissante création de M. Zucchini, commence à ce moment-là.

Il jette un regard à travers les mystères de la tombe, et il accompagne Silvestro, dans son voyage à travers les sphères.

Quoique, ici, l'édifice soit entièrement fantastique, et pour ainsi dire plane sur les nuages, il n'est pas moins vrai que le narrateur nous entraîne à envisager la vie céleste telle que son roman nous l'annonce.

Ajoutons que ce livre est enrichi de notes, dont quelques-unes très curieuses et intéressantes, par lesquelles M. Zucchini ne se dément pas de sa renommée justement acquise d'homme érudit et de savant. On reconnaît bien là le même auteur de l'ouvrage : *Dieu, l'Univers et la fraternité de tous les êtres de la création*, qui eut un magnifique succès en Italie et en d'autres pays d'Europe.

L'ingénieur TREMESCHINI.

LES VIES MYSTÉRIEUSES

Nos lecteurs ont pu remarquer dans quelques numéros de la Revue, des communications psychologiques empruntées à un manuscrit dont

nous sommes heureux d'annoncer la publication toute récente sous le titre : *Les vies mystérieuses et successives*.

Ce livre nous paraît être d'une haute portée philosophique et devoir intéresser tous les lecteurs, car il aborde des questions transcendantes qui ont été à peine effleurées jusqu'à ce jour.

Nous ne doutons pas que cette publication n'atteigne le but que se proposent les auteurs, c'est-à-dire l'étude des grands problèmes qui ont de tout temps agité l'humanité.

La conséquence des idées développées dans ce livre, alors même qu'elles ne seraient acceptées qu'avec une extrême réserve, ne peut être que de ranimer la croyance raisonnée en la vie future.

6 fr. port payé. Librairie des sciences psychologiques, 5, rue des Petits-Champs, Paris.

Errata. Page 87, de l'ouvrage le *Bouddhisme*, dernière ligne au lieu de : Néo Bouddhisme, lire *Vrai Bouddhisme*.

Il n'y a pas de Néo Bouddhisme ; il y a le Bouddhisme primitif, ésotérique, qu'on doit considérer comme le vrai, et le bouddhisme plus ou moins obscurci par le temps, l'exotérique, le populaire. Prière aux journaux spirites de reproduire cette note. D. A. C.

M. E. Volpi, dans son article sur la photographie spirite, désire que le lecteur, lise à la page 484, de la Revue spirite, année 1883 :

« La substance qui a la propriété de donner le relief photographique
« des corps volumineux matériels, en même temps qu'elle donne une
« transparence que les corps susdits, A VOLUME ÉGAL, ne pour-
« raient pas donner, est une substance tout autre de la matière connue.
« Nous l'avons librement nommée *matière radiante*, parce que par sa
« densité infime elle est comme celle-ci invisible et impossible à
« pouvoir manier par nous. » Comprise ainsi, sa pensée serait mieux
rendue.

SOIRÉES LITTÉRAIRES, journal de la famille, publication illustrée paraissant tous les dimanches, avec nombreuses primes.

Les soins scrupuleux apportés à la rédaction, le talent et les noms bien connus des collaborateurs, le choix, la variété des sujets et des illustrations assurent un succès légitime à cette intéressante publication qui ne ressemble à aucune autre et à laquelle ont déjà été décernées deux médailles d'honneur.

Son prix exceptionnel, dont on est d'ailleurs largement rémunéré par la valeur des primes variées, permet à tout le monde d'en faire l'essai en s'abonnant pour un an par l'envoi d'un mandat postal de CINQ FRANCS (Union postale 7 fr. 50, autres pays 8 fr.) à M. A. CLAVEL, éditeur, 9, Cité d'Hauteville, Paris.

SOUSCRIPTION AUX CONFÉRENCES

M. J. Guérin, 1000 fr. — M. Dauzon, 1 fr. — M. Borselli, 10 fr. — M^{lle} Naux, 5 fr. — Dr Anfossi, 5 fr. — M. J. Fontenasse, 5 fr. — Union spirite Liégeoise, 9 fr. 50. — M^{me} Kina, 30 fr. — M^{me} A. Ruel, 3 fr. 20.

Le Gérant : H. JOLY.

Clermont (Oise.) — Imp. DAIX frères. Maison spéciale pour Journaux et Revues